la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

Numéro 456 — Nouvelle série numéro 155 **DECEMBRE 1960 — PRIX : 1,50 NF**

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois	8 NF	(800 fr.)
Un an	15 NF	(1.500 fr.)

EXTERIEUR

Six mois	10 NF	(1.000 fr.)
Un an	18 NF	(1.800 fr.)

Le numéro : 1,50 NF (150 francs)

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne
14, rue de Tracy — PARIS (2e)
Téléphone : CENtral 17-08

PERMANENCE

Les jeudis de 18 h. à 19 h.
Les samedis de 17 h. à 19 h.

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS
notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 456 - Décembre 1960

ENTRE NOUS...

Ce numéro de la « R.P. » contient plusieurs articles consacrés à des questions syndicales. Il contient aussi l'exposé des thèses contradictoires sur les problèmes révolutionnaires et internationaux. Nous demeurons ainsi doublement fidèles à l'héritage de Pierre Monatte.

Lorsque ce numéro sera sous presse, une réunion élargie du noyau se réunira pour examiner la suite à donner aux observations exprimées au cours de la séance organisée par le Cercle Zimmerwald, la Ligue syndicaliste de la « R.P. », sous le signe du souvenir de Monatte.

Ce qui est essentiel en effet c'est de maintenir et resserrer l'unité du petit groupe serré autour de la « R.P. » depuis sa résurrection en 1947. Il faut répéter que ce résultat-là importe plus que la rédaction de « plates-formes », de thèses et de programmes. Il est normal et nullement insolite que nous ne soyons pas d'accord sur les tendances du mouvement que la « R.P. » représente. C'est conforme à la définition même de la coopérative intellectuelle. Mais ces divergences prouvent justement la nécessité de la « R.P. ». Des explications même brutales sont toujours préférables à la confusion du silence. Nous avons connu dans le passé des malaises et des déchirements qui paraissaient insolubles et irréparables. Et malgré d'inquiétants pronostics, la « R.P. » en est toujours sortie vivante. Et toujours elle a combattu, par sa rédaction unanime, la passivité de la classe ouvrière. La belle affaire, dira-t-on, si nous proposons des actions opposées. Examinez de plus près les propos portés dans nos colonnes. Nul parmi nous ne s'est jamais opposé à une action ouvrière, engagée et menée librement. Même si par hasard les objectifs sont différents, si les interprétations sont multiples, l'intervention des intérêts ouvriers, des libertés ouvrières, des volontés ouvrières suffit pour que nous retrouvions le sens du « coude à coude ». Ce que nous voulons, c'est justement une indépendance ouvrière nettement affirmée. Et nos controverses contribuent à la ranimer.

Mais il ne faut pas oublier que les militants réunis rue de l'Université s'étaient engagés à un effort financier soutenu en faveur de la « R.P. ». Faut-il rappeler que nous n'avons pas que des amis — que nos ennemis redeviennent virulents, dès que notre audience s'amplifie — et que nous n'avons que peu d'amis dans les bureaucraties installées.

Nous vivons dans une époque où des accidents politiques peuvent encourager ceux qui, désarmés par notre conscience, voudraient bien vider notre caisse avec l'aide des tribunaux. A la « R.P. » aussi il faut — outre ce qui assure son existence ordinaire — une trésor de guerre pour les obligations extraordinaires.

Que nos amis sachent qu'un petit groupe est astreint à des charges et à des responsabilités inversement proportionnelles au nombre de ses adhérents. Qu'ils nous prouvent donc une fois de plus par la qualité de leur dévouement qu'ils sont les élus d'une sélection spontanée.

Le gérant : Roger HAGNAUER. Editions Polyglottes, 232, rue de Charenton, Paris.

LA RÉVOLUTION EST MORTE ! VIVE LA RÉVOLUTION !

Le fait capital de notre époque, plus important encore que le conflit Est-Ouest, est la disparition du mouvement révolutionnaire dans tous les pays d'Occident et l'apparition d'une révolution, d'une révolution « nationale », dans presque tous les pays d'Asie et d'Afrique.

Fin d'une ère révolutionnaire

Depuis la fin de la « nuit » du haut moyen âge, l'Occident, et tout particulièrement la France dont le « coq gaulois » a presque toujours été le premier à lancer le cri de guerre, n'a point cessé d'être la région des révolutions.

Aux révolutions des XIIe et XIIIe siècles, au cours desquelles une bourgeoisie naissante arrache les libertés communales, succèdent les révolutions paysannes et prolétariennes des XIVe et XVe siècles ; puis c'est la Réforme, avec ses terribles guerres civiles où l'idéologie religieuse ne fait que recouvrir le besoin qu'éprouve une nouvelle bourgeoisie de se libérer de la tutelle de l'Eglise ; aussitôt après, c'est la grande révolution intellectuelle, scientifique et morale qui s'étend d'Erasme et de Copernic à Voltaire et à Lavoisier et qui trouve son couronnement social dans la Révolution française. Mais à peine cette dernière a-t-elle définitivement atteint ses objectifs bourgeois qu'un nouveau mouvement révolutionnaire apparaît, celui dont l'acteur est le prolétariat industriel. Tout le XIXe siècle et les toutes premières années du XXe sont remplies de batailles sociales : c'est 48, c'est 71, c'est le syndicalisme révolutionnaire, c'est la révolution du 9 novembre 18 en Allemagne, et c'est enfin cette action d'arrière-garde que fut la guerre d'Espagne.

Que cette époque héroïque soit terminée, définitivement terminée, il me semble qu'aucun observateur tant soit peu impartial ne peut en douter.

Que s'est-il donc passé ?

Il s'est passé ceci : que toute cette action révolutionnaire du prolétariat au cours du IXe et du début du XXe siècle a abouti à des résultats, à des résultats positifs, mais qui n'étaient que partiels et qui ont fait disparaître le reste.

Durant les cent années qu'elle se maintint, l'action de la classe ouvrière fut à la fois, comme l'on disait alors, révolutionnaire et réformiste.

Elle était « révolutionnaire » parce qu'elle entendait changer les bases mêmes de la société, instituer une société nouvelle où l'exploitation de l'homme par l'homme ne serait plus possible, ce qui impliquait la destruction de tout le cadre juridique et politique existant, la destruction du droit de propriété, ainsi que la destruction de l'Etat, ou, tout au moins, sa transformation profonde.

D'autre part, elle était « réformiste » du fait qu'elle cherchait à améliorer la condition du prolétaire à l'intérieur même du cadre de la société bourgeoise par l'accroissement du salaire (direct ou indirect) aux dépens du profit.

Or, il se trouve que cette dernière action a réussi, ou a réussi, tout au moins, pour tuer l'action révolutionnaire.

Soit par accroissement de ses salaires directs, comme ce fut le cas surtout en Angleterre et aux Etats-Unis, soit par la création de salaires indirects qui procurent au travailleur une certaine sécurité et enlève ainsi à sa vie ce qu'elle a de plus tragique, comme ce fut le cas surtout en France et dans les pays scandinaves, la classe ouvrière d'Occident jouit présentement de conditions de vie supérieures à celles qu'elle subissait au siècle dernier, et ces conditions de vie améliorées la satisfont à peu près, en gros. Elle ne peut plus chanter, et, en fait, elle ne chante plus : nous sommes les « damnés de la terre », nous sommes les « forçats de la faim ». Il en est résulté que sa volonté révolutionnaire a disparu, que son idéal d'une société nouvelle, sans patrons ni salariés, s'est évanoui. Elle lutte, certes, encore, avec plus ou moins de vigueur selon le moment et selon le lieu, pour arracher de nouvelles concessions à la bourgeoisie, mais celles-ci restent strictement dans le cadre de la société présente, tout comme les demandes des betteraviers, des maîtres de forges ou des petites et moyennes entreprises : chacun cherche à grossir sa part du revenu social aux dépens de celle des autres, mais chacun admet la légitimité de toutes les parts aussi bien de celle qui va au patron ou au rentier que de celle qui reste au travailleur.

Naturellement, cette transformation a commencé dans les pays les plus riches de l'Occident, ceux où la bourgeoisie pouvait le plus facilement concéder un niveau de vie relativement élevé aux travailleurs, tout en maintenant haut le taux du profit et celui de l'accumulation du capital.

En Angleterre, la lutte révolutionnaire du prolétariat sous l'égide de la General Trades Union et du chartisme, ne dure guère qu'une vingtaine d'années ; dès 1850, l'ouvrier anglais abandonne l'action révolutionnaire ; si la longue dépression économique des années 80-90, due à la baisse des prix, redonne quelque élan à ses revendications, celles-ci ne débordent tout de même pas du cadre corporatif ; même l'immense chômage que le travailleur britannique connaîtra entre les deux guerres, du fait que son gouvernement voudra tenter de maintenir coûte que coûte à leur niveau antérieur les revenus des rentiers, n'aura aucun effet sur ses sentiments : il continuera à vouloir demeurer, quoi qu'il arrive, un loyal sujet du roi, de l'empire et... du patronat.

Aux Etats-Unis, ce sont les années 80 qui voient, avec le début de l'industrialisation, la création d'un prolétariat et la naissance d'une action révolutionnaire. C'est l'époque des Chevaliers du Travail et des Journées de Chicago. Cette idéologie révolutionnaire anime encore les fondateurs de la Fédération américaine du Travail, mais dès que cette organisation a pris quelque importance, qu'elle a remporté quelques succès sur le terrain corporatif, elle renie vigoureusement la révolution, et ce sera désormais sa politique, strictement réformiste et antirévolutionnaire, qui règnera à peu près sans partage au sein de la classe ouvrière américaine, que celle-ci soit organisée dans la Fédération américaine du Travail ou dans l'une de ses rivales — cela malgré les magnifiques efforts déployés en sens contraire par les mineurs

de l'Ouest et les Travailleurs industriels du monde (I.W.W.) aux environs de 1900.

En France et en Allemagne, toutes deux en retard sur les pays anglo-saxons en ce qui concerne le développement industriel, la même transformation se produit, mais plus tardivement. Elle y date des années qui suivirent immédiatement la première guerre mondiale : en Allemagne, de l'écrasement des spartakistes, et, en France, de l'absence de soutien aux spartakistes — cependant qu'en Italie l'abandon sans résultats, de l'occupation des usines marque, au même moment, la fin de la période révolutionnaire prolétarienne en ce pays.

La disparition du militant

Cette disparition d'une classe révolutionnaire devait entraîner naturellement la disparition du militant révolutionnaire. Mais les idéologies ont une vie propre, relativement indépendante de ce qui les a engendrées, si bien qu'elles cherchent à se survivre en se transformant.

Cette transformation, dans le cas qui nous occupe, s'est faite selon des modes différents selon les individus.

Chez la plupart, elle s'est faite par un recours à la religion. On cherche dans l'irréel, une consolation pour les déceptions que le réel vous a values.

La plupart, donc, des anciens militants sont devenus des « croyants ».

Croyant en quoi ?

Certains d'entre eux, mais très peu, ceux qui avaient le bas-ventre particulièrement sensible, et qui n'avaient sans doute jamais cessé, même au cours de leur vie militante et libre-penseuse, d'avoir une peur atroce de la mort, sont revenus tout simplement aux vieilles religions, aux croyances chrétiennes et autres, qui leur assurent après leur mort terrestre une vie éternelle en quelque paradis; ils suivent ainsi la voie que leur avaient ouverte, il y a déjà longtemps, Péguy, Maritain, Gustave Hervé et sur laquelle Dumoulin ferme pour l'instant la marche.

D'autres, le plus grand nombre, se sont tournés vers une religion nouvelle.

Ce n'est que dans leur âge mûr que les religions peuvent se contenter de faire des promesses pour l' « au-delà » ; à leurs débuts, afin de pouvoir « percer » ; des promesses plus substantielles, plus temporelles, à plus courte échéance sont nécessaires. C'est sur cette terre même qu'il leur faut promettre aux hommes un paradis.

Ce n'est que plus tard qu'elles pourront et devront se contenter de promettre un bonheur céleste, soit parce que trop d'années ont passé sans que le paradis terrestre promis ait été atteint, soit parce qu'elles ont, en effet, réussi à l'atteindre et qu'elles n'en ont plus d'autres à proposer.

Toutes les religions naissent, en effet, d'une frustration. Lorsqu'un groupe d'hommes a été déçu dans ses entreprises, qu'il souffre d'une situation dont il ne parvient pas à se sortir par ses propres efforts, alors un prophète apparaît ! Et dit : je vous apporte un secours extérieur, celui d'un dieu tout-puissant qui vous fera accéder à vos désirs ; croyez en lui, et par lui vous vaincrez ! *In hoc signo, vinces !*

Alors, tel le patient qui n'ayant pas été guéri par son médecin, recourt à un guérisseur, le peuple ou la classe qui n'a pas réussi à sortir d'une situation désespérée par des moyens rationnels, recourt aux moyens magiques, irrationnels, « absurdes », qui lui sont proposés — et le plus fort, c'est que, ainsi que cela arrive parfois avec les guérisseurs et en vertu sans doute d'un même processus mental, il arrive que « ça réussit ».

C'est ainsi que les Hébreux n'ayant pu s'installer en Egypte dans les conditions qu'ils auraient désirées, Moïse leur promet la conquête du pays de Chanaan s'ils acceptent de devenir le peuple du dieu Iaveh.

C'est ainsi que les Arabes, les Arabes du bled, nomades étouffés depuis un millénaire sous le poids de cette civilisation essentiellement urbaine qu'est l'hellénisme, se lèvent à l'appel de Mahomet pour pouvoir, grâce à l'appui d'Allah, chasser les Grecs, s'emparer des villes de la côte et remettre sous le contrôle nomade toute la steppe persique et méditerranéenne.

C'est ainsi que Boudha fournit aux rois de l'Inde le moyen d'échapper à l'autorité des brahmanes et à l'ensemble des fidèles celui de se débarrasser des servitudes de la caste.

C'est aussi pourquoi, après l'ultime défaite des esclaves et des « petites gens » de l'empire romain au temps de Spartacus, les apôtres chrétiens offrent à cette classe qui a perdu tout espoir de se libérer par ses propres forces, de la libérer par le Christ. Le Christ reviendra, il va revenir très bientôt, et il établira « mille ans » de bonheur sur la terre ; ce sera le « royaume de Dieu ». Le christianisme des premiers âges n'est pas, en effet, comme de nos jours, une promesse pour après la mort, c'est une promesse qui, tout comme celles du judaïsme et de l'Islam à leurs débuts, doit se réaliser sur cette terre même ; cette promesse est que nous ou, en tous cas, nos descendants, jouiront d'une vie fondée sur la justice, la justice du Christ.

Or ce n'est pas autre chose qu'un tel millénarisme, ce n'est pas autre chose que la promesse d'un nouveau paradis établi sur terre par une force extérieure qu'apporte cette nouvelle religion qu'est la religion moscovite à ceux des militants d'Occident qui ne peuvent se consoler de la défaite, dans leurs pays, de la révolution prolétarienne, et, à ce paradis des travailleurs, ladite religion ajoute, pour les peuples d'Asie et d'Afrique, et pour les Russes eux-mêmes, une promesse plus concrète, plus immédiate : celle de les libérer des Etats occidentaux en se substituant à eux comme maîtres du monde. Le socialisme de Moscou c'est le millénarisme des premiers chrétiens, tandis que la fin de l'impérialisme est l'équivalent de la promesse de la conquête de la Palestine faite aux Hébreux et de celle de la conquête de l'Orient alexandrin faite aux Arabes.

Qu'importe que la première de ces promesses soit irréalisable par les moyens que l'on propose, qu'importe qu'il soit absurde, et contraire à la parole même du dieu mort dont on a l'audace de se réclamer (1), de s'imaginer que c'est par l'arrivée des tanks russes à Rome ou à Paris que pourra s'établir le socialisme, le propre des religions, le propre de toutes les religions, n'est-il point d'être fondées sur l'absurde ?

Allons plus loin ! Disons que le propre des religions c'est d'être de plus en plus absurdes. Plus elles sont récentes, et plus leur invraisemblance croît. Elles progressent dans leur absurdité, ce qui les caractérise. Nos religions chré-

(1) « L'émancipation des travailleurs ne peut être que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. » (Karl Marx).

tienne, musulmane, juive, sont beaucoup plus irrationnelles que ne l'étaient l'animisme ou le paganisme ; de même, la religion moscovite l'est plus que celles qui sont nées dans les derniers millénaires.

Si les fables que celles-ci nous proposent sont, en effet, invraisemblables, elles ne sont qu'invraisemblables, mais non démontrées par des faits que nous pouvons par nous-mêmes constater.

Quand Moïse grimple sur le Sinaï en prévenant ses ouailles qu'il y a rendez-vous avec Jéhovah, mais qu'il ne faut pas le suivre, car sinon Jéhovah ne se montrerait pas, nous nous doutons bien de la raison pour laquelle Moïse tient à être seul, mais, après tout, nous n'étions pas là pour constater que Dieu n'était pas au rendez-vous. Quand les disciples du Christ affirment qu'après être mort sur la croix, Jésus est ressuscité et que la preuve en est qu'au bout de trois jours son corps n'était plus dans son tombeau, nous nous disons qu'il est bien facile de faire disparaître un cadavre d'une nant ses ouailles qu'il a rendez-vous avec tombe qui est juste fermée, par une pierre qu'on y a roulée, mais après tout, nous n'étions pas là à monter la garde autour du sépulcre.

Tandis qu'à Moscou les choses peuvent se vérifier. Il n'y a rien dans tout ce que l'on sait sur le sort de l'ouvrier russe et dans ce qu'on peut aller vérifier sur place qui ne démontre que le travailleur de Russie est, depuis quarante ans, le plus asservi des hommes. Nul ne peut ignorer non plus qu'à Berlin le seul point d'où l'on puisse sortir du « paradis des travailleurs » sans avoir à affronter les fils de fer barbelés et les tours de guet, c'est par centaines que l'on compte chaque jour, depuis quinze ans, les travailleurs qui fuient le paradis. Eh bien ! malgré cela, c'est par millions que se comptent, en Europe occidentale seule, les adeptes de la nouvelle religion ! Jamais aucun croyant d'aucune autre religion n'a poussé aussi loin l'aveuglement. Tout se passe comme si la connaissance de plus en plus poussée du réel, la maîtrise de plus en plus grande des phénomènes naturels, qui sont la caractéristique de notre époque, exigent en contre-partie une négation de plus en plus totale du témoignage des sens et des évidences de la raison. On s'évade du réel par l'irréel, et plus on connaît le réel, plus on est audacieux dans l'affirmation de l'irréel.

Quant au troisième groupe de militants, il a, lui au moins, l'avantage de ne pas être tombé en religion. Il a, au contraire, très solidement les pieds sur la terre, même peut-être trop, diront certains.

Ce groupe est celui des révolutionnaires repentis. De ceux qui, comme la classe ouvrière dans son ensemble, se sont parfaitement intégrés à la société bourgeoise, à l'idéologie bourgeoise et qui, en conséquence, sont parmi les meilleurs garants du maintien de la société présente.

Comme tous ceux qui passent de l'autre côté d'une barricade, ils sont les plus farouches adversaires de tout ce qui est resté du côté où ils étaient jadis, et les plus serviles admirateurs de ce qu'ils découvrent dans leur nouveau camp. Ces ex-contempteurs de toutes les valeurs bourgeoises se pâment maintenant devant elles, même devant ce qui n'en est que la caricature : un ruban rouge ou un titre d'académicien. Mais surtout ne leur parlez pas de révolution ! Où que ce soit et par qui que ce soit ! Aussitôt ils voient rouge et vous traitent de « communiste » ! Ce qu'il leur faut avant tout, en effet, c'est : pas de changements ! Pas de changements nulle part, car ça pourrait avoir des répercussions chez eux ! Maintenant qu'ils sont solidement intégrés dans la société bourgeoise et satisfaits de la situation qui leur y est faite, ne touchez nulle part, ni à la bourgeoisie, ni à ses alliés, propriétaires fonciers et dictateurs, sinon, gare !

Ces ex-militants se trouvent exprimer ainsi une idéologie qui convient parfaitement à la classe ouvrière européenne de notre temps, puisque celle-ci fait désormais corps avec la société bourgeoise.

Dans tout cela, il n'y a, évidemment, rien de répréhensible, car ce n'est certes pas nous qui protesterons contre le désir qu'a de jouir en paix de son appareil de télévision ou de sa quatre chevaux, celui dont le père n'avait que la saoûlerie comme distraction parce que c'était la seule que ses moyens lui permettaient, ni même contre les hochets dont la vanité de ces anciens « humiliés et offensés » trouve maintenant à se satisfaire.

Tout cela est naturel et parfaitement logique, il n'y aurait donc qu'à s'en réjouir et à se féliciter une fois de plus de la concordance du matérialisme historique avec les faits, s'il n'y avait un *mais*.

La révolution... ou la mort

Ce *mais*, le voici :

Qui ne progresse pas régresse ; le plat de lentilles disparaît pour qui a abandonné son droit d'aînesse ; toute société où la lutte de classe, la lutte pour le droit d'aînesse n'est pas vivace se trouve condamnée à une rapide déchéance ; comme tout le reste, les sociétés ne progressent que par un processus dialectique, et, en matière sociale, la synthèse s'appelle révolution.

Expliquons-nous.

Notre société occidentale, les résultats auxquels elle est parvenue depuis qu'elle est sortie des ténèbres, ceux-là mêmes qui se sont traduits par l'amélioration de la condition de la classe ouvrière, sont l'aboutissement de mille années de ces ardentes luttes de classes dont nous avons rappelé les principales au début de cet article.

Quant à la civilisation qui a précédé la nôtre, celle dont nous procédons directement, la civilisation méditerranéenne de la Grèce et de Rome, elle n'a dû, elle aussi, son essor et ses progrès qu'aux luttes de classes. Des luttes de classes aussi constantes, aussi violentes que les nôtres, si ce n'est davantage. « Depuis le VIIe siècle, dit Glotz, toute l'histoire grecque est remplie de révolutions et de contre-révolutions, de massacres, de bannissement et de confiscations. » C'est tout particulièrement aux débuts, au VIIe et au VIe siècle, soit alors que se produit le « miracle grec », naissance presque miraculeuse d'une nouvelle civilisation, que les luttes de classes sont à leur paroxysme ; elles dureront jusqu'au moment où le monde méditerranéen parvient à son maximum de connaissances, de richesses et de bien-être, soit jusqu'aux environs du premier siècle de notre ère.

A partir de ce moment, les luttes de classes de tous ordres, luttes entre les citoyens et les non-citoyens, conflits entre patriciens et plébéiens, révoltes d'esclaves, disparaissent à peu près complètement, car tout le monde est devenu citoyen, il n'y a plus de patriciens et de plébéiens et le sort des esclaves s'est fortement amélioré du fait, entre autres, de la grande

extension prise par cette « promotion sociale » qu'est l'affranchissement ; or, du coup, le déclin de la civilisation commence. Avec la « paix romaine », paix non seulement entre les peuples mais entre les classes, débute cette longue période d'un millénaire pendant laquelle la nuit va s'étendre de plus en plus opaque, et durant laquelle le sort du travailleur, le sort du « petit », le sort du peuple ne cessera d'empirer. La jouissance, sans plus, des résultats acquis, le fait de se contenter de sa condition, amènent inévitablement la perte des résultats acquis et un retour aux pires conditions.

La « révolution permanente » est une expression qui possède une signification allant bien au-delà de celle qu'on lui attribue généralement. Sans révolution permanente, sans classes se battant d'une façon permanente pour la conquête de nouveaux *droits*, c'est la décadence qui devient permanente. La décadence de la société tout entière, celle des classes dominantes comme celle des classes dominées. La lutte des classes n'est pas qu'un fait ; elle est une nécessité, la condition nécessaire de tout progrès humain. La fin de la lutte des classes est le *Mane, Thecel, Pharès* d'une civilisation.

C'est pourquoi ce que nous constatons aujourd'hui en notre Occident, la disparition de la volonté et même de la simple idée révolutionnaire, l'abandon par la classe ouvrière de la revendication de son droit d'aînesse, ne peut qu'entraîner la civilisation occidentale vers son déclin et réduire par là même la classe ouvrière occidentale à un niveau de vie de plus en plus bas.

Le trait d'union

Cependant, il se trouve qu'aujourd'hui, à la différence de ce qui avait toujours été jusqu'à une date récente, l'Occident ne constitue plus un monde fermé, un monde à part, suivant sa propre route à l'écart des autres parties du globe terrestre. Le prodigieux développement des moyens de communication a amené le début d'une civilisation mondiale. Un monde à civilisation unique est en train de naître.

Or, cette naissance, naturellement, ne va pas sans révolutions. L'accession des peuples non-occidentaux aux conquêtes de la civilisation occidentale les a conduits à vouloir et à pouvoir se débarrasser de la domination ou de la tutelle occidentales. Cela s'est fait par cette immense révolution dite nationale qui a commencé à revêtir une forme aiguë il y a une quinzaine d'années et qui se poursuit sous nos yeux. Révolution nationale qui a déjà débouché en Chine sur une révolution sociale, et qui, demain, fera peut-être de même en maints autres lieux.

Le flot révolutionnaire a arrêté son cours en Occident, mais le voilà qui apparaît en Asie, en Afrique, voire en Amérique latine.

Il est donc permis de présumer que l'Occident va peut-être être relayé par l'Orient dans la tâche sacrée de maintenir la révolution permanente et, par là, d'empêcher que le monde tout entier ne retombe une fois de plus dans la nuit.

« Relayer », viens-je d'écrire. Mais tout relaiement implique l'existence de relais, de postes où s'opère la transmission du message apporté au cours de l'étape précédente à ceux qui assureront l'étape suivante. Il y a sans doute des postes qui assurent le relais de la Révolution entre l'Occident et l'Orient en bien des lieux et sous des formes multiples, mais il en est un que je ne veux point passer sous silence parce que c'est celui qui nous touche du plus près.

Je veux dire le relais qu'assure entre les révolutions passées de France et les révolutions futures de l'Afrique les membres de ces petits groupes de Français qui travaillent clandestinement avec le F.L.N. : les membres des « réseaux Jeanson » et autres.

Ce sont les seuls révolutionnaires qui existent encore en France. Ce sont eux et eux seuls qui conservent la flamme de leurs aînés et la transmettent, par le fait même de leur action, à ceux qui s'apprêtent à être les continuateurs de l'Occident.

Ce sont eux qui demeurent les derniers dépositaires de ce qui a fait la France grande. C'est le trésor français de la tradition révolutionnaire qu'ils transmettent, au risque de leur liberté et de leur vie, à ceux qui sont chargés par l'histoire de la poursuivre. Ce sont les héritiers et les continuateurs des Albigeois, des Maillotins, des Cabochiens et des Camisards ; de ceux qui ont pris une première fois la Bastille et de ceux qui l'ont rasée ; les successeurs des Dolet et des de la Barre, d'Hébert et de Babœuf, de Carrel et de Blanqui, des insurgés de 48 et de ceux de 71, des anarchistes de 90 et des syndicalistes de 1900. Ils sont le trait d'union entre deux mondes, entre deux ères historiques, un trait d'union à peine marqué, d'une finesse, d'une ténuité extrêmes, comme le sont ces espèces intermédiaires entre deux genres d'êtres vivants dont les naturalistes ont tant de peine à retrouver les restes vu le très petit nombre d'individus par lequel elles sont représentées, mais qui n'en jouent pas moins un rôle capital puisque ce sont elles qui assurent la continuité dans l'évolution de la vie.

De même, les « porteurs de valises » du F.L.N. transmettent en même temps que les valises, le grand message de libération conçu par l'Occident, celui au nom duquel tant de générations ont lutté et pour lequel les meilleurs sont morts, assurant ainsi la continuité dans l'évolution des sociétés humaines vers ce que Proudhon appelait : la Justice.

R. LOUZON.

CERCLE DE LIBRE EXAMEN LE RÉVEIL RATIONALISTE

23, rue Serpente (6e). - Tél. : MEN. 86-05.

Prochaines conférences :

22 décembre 1960 : André Ferrat : Problèmes actuels de la décolonisation.

5 janvier 1961 : René Michaud : Transformations du capitalisme et évolution syndicale.

19 janvier 1961 : Rassinier : Le mensonge d'Ulysse ou point de vue non-conformiste sur l'univers contrationnaire.

2 février 1961 : Michel Collinet : Fondements idéologiques du bolchevisme.

17 février 1961 : réunion de libre discussion.

'autres amis, Ch.-A. Bontemps, André Breton, Aimé Patri, André Prudhommeaux, nous ont donné leur accord pour d'autres conférences.

Toutes ces réunions se tiendront au café « Le Tambour », 16, place de la Bastille.

Tant que les syndicats russes n'auront pas l'autonomie syndicale, ils seront impuissants à défendre les intérêts des ouvriers russes contre l'appareil de l'industrie d'Etat.

Pierre MONATTE.

(L'autonomie syndicale, formule d'avenir. « R.P. », 15-12-29.)

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

SUPPRESSION DU SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE

Depuis le 20 novembre 1960, le service militaire obligatoire n'existe plus... en Grande-Bretagne. Les journaux nous ont apporté cette nouvelle qui devrait nous faire réfléchir.

Voilà un bien petit pays que l'Angleterre ! Et qui manque absolument du sens de la grandeur. Il s'est contenté de gagner la dernière guerre. Je dis cela pour rester dans l'échelle habituelle d'estimation de la puissance. Quand, de ce point de vue, on juge des choses objectivement — dans la mesure où c'est possible — il ne me paraît guère discutable que c'est l'Angleterre qui a gagné la dernière guerre. Or, voilà qu'elle supprime, en 1960, le service militaire obligatoire...

La France n'est pas l'Angleterre. J'aimerais donc qu'on dise pourquoi le service militaire obligatoire ne peut être supprimé en France. Ce serait fort intéressant, et, dans une certaine mesure, amusant. J'attends qu'on me montre que le service militaire obligatoire est lié à la grandeur de la France. Pensons-y pour notre compte et nous verrons quel progrès énorme serait la suppression de cette tare économique et sociale, quel gain de puissance réelle cela représenterait.

Il y a des partis politiques en France dont certains se disent réformateurs, progressistes, même révolutionnaires. Eh bien ! lequel d'entre eux décidera de mener campagne pour la suppression du service militaire obligatoire ? Nous l'attendons à ce tournant, pour l'applaudir, quel qu'il soit. En attendant cet accouchement que nous espérons sans douleur, pourquoi — au fait — les syndicats n'accrocheraient-ils pas le grelot ? Les syndicats sont les défenseurs immédiats des intérêts des travailleurs. « Bien-être et liberté », telle est leur devise. Nous sommes en plein dans le sujet. En outre, comme les syndicats ne sont pas orientés vers la conquête du pouvoir politique, ils sont libres de considérer — et ils doivent le faire — les intérêts généraux de la société contemporaine. En tant que syndiqués, nous demandons que nos syndicats bataillent pour la suppression du service militaire obligatoire. Une bataille qui en vaut beaucoup d'autres...

Mais nous donnons quand même rendez-vous au premier parti français qui inscrira dans son programme la suppression du service militaire.

CHEZ RENAULT, L'USINE-PILOTE

Les licenciements chez Renault, la perle des entreprises françaises, les manifestations qui en furent la conséquence, les congédiements de délégués et de militants, l'étrange attitude de la C.G.T. dans cette affaire, autant de questions qui ne peuvent manquer de nous émouvoir.

Notre ami **Ch. Patat**, que son travail dans les ASSEDIC (Associations pour la Sécurité de l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce), récente création de la législation sociale, a amené à discuter avec les licenciés de chez Renault, nous envoie à ce sujet des pages édifiantes. Savez-vous comment on a procédé pour « choisir » ceux qu'on mettait à la porte ? 40.000 fiches ont été distribuées dans les « départements ». Chacune d'elles comportait quatre questions : 1) Qualité du travail ; 2) Valeur professionnelle ; 3) Respect du règlement ; 4) Assiduité au travail. Pour chaque question, quatre réponses possibles : très bien, bien, passable, mauvais. Les 40.000 fiches ainsi établies furent livrées à une trieuse électronique qui sélectionna — à rebours — 9.000 fiches. C'est parmi ces dernières que la Direction choisit ses victimes, 1.980 pour la seule usine de Billancourt. Elle déclare, dans une interview au journal « Paris-Presse-Intransigeant » du 4 novembre que « personne n'a été renvoyé pour ses positions syndicales et politiques puisque la machine ignore ces données ».

Nous reconnaissons là l'hypocrisie typique de la technocratie. Elle veut faire croire à l'objectivité, au caractère scientifique de son « organisation ». Mais lisez seulement le « programme » avalé par la machine électronique, les quatre questions auxquelles il fut répondu sans le secours de l'électronique, et pour cause ! Vous serez immédiatement édifiés. C'est donc la machine qui a décidé le licenciement d'un salarié ayant 24 ans de présence, sorti second au concours de tôlier-soudeur et n'ayant pas une absence. C'est la machine qui a mis à la porte un autre ouvrier de 26 ans de maison, n'ayant eu qu'une absence de trois semaines après un accident de travail. C'est encore à la machine qui, si elle a un cerveau, n'a ni parti-pris, ni sensibilité, que l'on doit attribuer le licenciement d'un délégué ouvrier de plus de dix ans de présence et père de trois enfants. C'est seulement la machine qui décidait de se priver des services d'un autre père de famille ayant quatre ans d'ancienneté, le jour-même où son voisin de palier recevait sa lettre d'embauche. Sans compter les licenciements de jeunes travailleurs qui devaient partir quelques semaines plus tard au service militaire.

« J'en passe et des meilleurs », nous dit le camarade Patat qui nous assure que tous ces faits sont aisément contrôlables.

Ce sont ces faits qui ont été couverts par M. Dreyfus, « l'homme de gauche », par M. Clees, directeur du personnel, qui se décore du titre d'ex-militant syndicaliste, et, par dessus tout, par M. Bacon, ministre du Travail qui, lui aussi... (voir plus haut).

***

On comprend que de telles pratiques aient pu soulever la colère des travailleurs de chez Renault. Une manifestation dans les locaux de la direction n'a pu éviter quelques pertes et fracas, et quelques vitres cassées. La Direction a sauté sur l'occasion. Il y a eu aussitôt des congédiements et des mises à pied. Quels congédiements ?

Avant de répondre à cette question, il n'est pas mauvais de mettre en évidence — elle le mérite — la curieuse attitude des dirigeants de la section C.G.T. en cette occasion. Ils ont aussitôt désavoué la manifestation, dénoncé la « provocation » et les éléments « bien connus des ouvriers » qui en étaient les instigateurs ; ils les ont désignés avec une clarté suffisante. Le résultat ne s'est pas fait attendre : Humeau, secrétaire adjoint CFTC, a été mis à pied pour un temps illimité ; Blanc, ex-secrétaire de la section F.O., est licencié. Trois autres militants de la CFTC sont mis à pied pour un temps limité. Le Comité d'Entreprise a refusé les sanctions, contre la voix de la Direction. Mais elles sont prises. Toutefois, l'inspection du travail s'oppose au licenciement de Humeau. Lorsque les sanctionnés, Blanc et Humeau, ont été convoqués par la Direction avec les représentants syndicaux,

la CGT s'est abstenue. Je ne vois pas ce qu'elle aurait pu faire d'autre. Mais a-t-elle bonne conscience ? Tous ses adhérents, en tout cas, et même tous ses militants n'approuvent pas — nous le savons — les inqualifiables positions de leurs dirigeants. Elles sont étrangères au mouvement ouvrier.

REMOUS A LA CGT

Le carcan bureaucratique n'a pu empêcher ces mouvements de mécontentement et de révolte de se manifester. Et ce n'est pas fini ! C'est le contraire qui serait étonnant et déshonorant. Chez Thomson-Houston, trois militants ont été exclus de la CGT comme « aventuristes ». Rien que cela montre la corruption du mouvement syndical, de la morale ouvrière. Ce sont là des pratiques politiciennes et non syndicalistes. Un travailleur ne saurait être exclu de son syndicat, même s'il est jugé « aventuriste » — dans la mesure où cela peut signifier quelque chose. Un syndiqué ne peut être exclu que pour malhonnêteté — par exemple il emporte la caisse de son syndicat —, pour sabotage d'une action notoire décidée par son organisation, ou encore pour une dénonciation du genre de celle que nous avons stigmatisée plus haut. Il ne peut être exclu pour des motifs d'orientation syndicale, même estimée « aventuriste ». Si ses camarades ne l'approuvent pas, ils ne lui confieront certes pas la direction du syndicat, mais ils ne l'excluront pas. S'ils le font, ils prouvent simplement qu'ils sont en dehors des règles syndicales. Depuis quelque temps, la CGT nous fournit un peu trop de démonstrations de ce genre. Nous n'en sommes pas étonnés, mais loin de nous l'idée d'en faire porter la responsabilité à l'ensemble des syndiqués de la CGT.

APRES LE COMITE CONFEDERAL NATIONAL DE LA CGT-FO

On trouvera certainement dans ce numéro des échos plus directs du C.C.N. de la CGT-FO, qui s'est tenu au début de novembre et qui réunit autour du Bureau confédéral, les secrétaires de fédérations et d'unions départementales. La journée du 27 octobre pour une paix négociée en Algérie n'était pas loin ; les licenciements à la Régie Renault et la tension sociale servaient de fond sonore à ces assises. Sur la question de la crise dans l'industrie automobile, notre camarade Laval, de la Fédération des métaux, rapporta avec sa clarté habituelle. Il me paraît hors de doute que l'industrie automobile ne peut rester pendant des années l'industrie dominante d'un pays sans qu'une certaine saturation se fasse sentir (surtout si une politique de restriction de la consommation s'installe). La crise de l'automobile n'est pas spéciale à la France ; elle s'amorce dans tous les grands pays capitalistes. Des syndicalistes de quinze pays, dont les Etats-Unis, viennent de se réunir à Paris pour en discuter. Ce n'était pas inutile.

Sur la question de l'Algérie, le C.C.N. Force Ouvrière a eu l'impression de faire un grand pas en avant en préconisant ce qu'il appelle « le recours à un garant » pour renouer les pourparlers de cessez-le-feu. Dans ce concile de sages, notre ami Soffietto, de l'Union départementale de la Loire, et le camarade Cahn, de l'Union départementale d'Ille-et-Vilaine, ont fait retentir un peu le bruit des vagues qui viennent battre la porte de ces assemblées bien protégées. Si l'Union départementale de la région parisienne a participé à la manifestation du 27 octobre, la confédération F.O. avait répondu négativement à la proposition des Etudiants. Dans une circulaire qui remonte au 8 octobre, le bureau confédéral avait essayé de se justifier. Il n'est pas mauvais de retourner à ce texte qui, en plus d'un point, est révélateur de la singulière « vision des choses » des dirigeants syndicaux d'aujourd'hui. Nous y lisons par exemple ceci : **« A tout considérer, il convient d'estimer que, quelles que soient les positions prises de part et d'autre, le conflit algérien pourrait aboutir si l'O.N.U. — lors même que ses avis sont contestés par les intéressés — préconisant une consultation contrôlée des populations, la subordonnait à un cessez-le-feu également contrôlé.**

« A dire vrai, ceci serait d'une autre portée qu'une « journée » organisée par l'U.N.E.F. même appuyée par les syndicats. »

Je ne veux pas insister sur le style particulier dans lequel ces choses-là sont dites. C'est la langue spéciale des textes sacrés. Mais que penser de militants que l'on peut supposer syndicalistes et qui avouent une plus grande confiance dans l'O.N.U. que dans leur propre action, qui ne paraissent pas un seul instant imaginer que l'action de masse, dirigée par eux, puisse avoir la moindre influence sur la position des gouvernements et de l'O.N.U. !

La circulaire du bureau confédéral expose longuement les « raisons » qu'elle a de ne pas participer « au mouvement estudiantin » pour « préserver sa personnalité et son standing » (!). Je n'invente rien ; ce sont des citations fidèles, quoiqu'invraisemblables. En voici une dernière :

« Il est d'une part certain que si nous avions décidé d'une acceptation nous rencontrerions, parmi ceux qui accepteront, la C.G.T., laquelle, peut-être, n'est pas étrangère à l'initiative prise par l'U.N.E.F (elle ou telle autre « puissance » communiste ou communisante). »

Voilà qui révèle la remarquable lucidité des dirigeants confédéraux de Force Ouvrière !

UN NOUVEAU CODE DU TRAVAIL EN ALLEMAGNE DITE « DEMOCRATIQUE »

Une nouvelle législation du travail vient d'être publiée en Allemagne orientale — pas l'Allemagne des « revanchards », des ex-nazis, non l'autre... la bonne. Si j'en crois l'information du « Monde » des 20 et 21 novembre, le nouveau code précise que **« la législation du travail doit servir exclusivement à la réalisation des principes économiques du socialisme. »** Bien entendu. En foi de quoi, il commence par enlever le droit de grève que la Constitution reconnaissait jusqu'ici aux travailleurs (la Constitution seulement). Vous vous souvenez que, pendant son voyage aux U.S.A. et au cours de la discussion animée qu'il eut avec quelques leaders syndicaux, Khrouchtchev déclara que les ouvriers russes avaient le droit de grève, mais qu'ils ne s'en servaient pas. Eh bien ! leurs camarades d'Allemagne « démocratique » n'auront plus à s'interroger. Voilà encore un souci de plus dont ils sont « libérés ». Le nouveau contrat collectif — imposé en fait à toutes les entreprises (un contrat imposé !), doit **« contribuer à l'accroissement maximum de la productivité du travail en imposant les normes de travail et la discipline socialiste du travail »**. Et allez donc ! Les salaires à plein tarif ne seront accordés que **« si la norme a été respectée en quantité et en qualité »**. Dans le cas contraire, le salaire ne sera versé que **« dans la proportion où la norme a été respectée »**. Nous connaissons ici un système contre lequel nous protestons justement : celui de la prime qui s'ajoute au salaire de base quand la norme est dépassée. Mais nous ne connaissions pas ce perfectionnement « socialiste » : la réduction du salaire de base quand la norme n'est pas atteinte ! Nous avons encore beaucoup à apprendre dans la voie du « socialisme » ! Les mi-

litants syndicaux qui se rendent là-bas en délégation devraient bien s'instruire et nous instruire de ces derniers mots du progrès en matière d'exploitation du travail.

Si j'en crois toujours le « Monde », le nouveau code du travail va également de l'avant en matière de sécurité de l'emploi. Il prévoit qu'un travailleur pourra être envoyé, pendant une période pouvant aller jusqu'à six mois par an, dans un autre lieu de travail que celui prévu par son contrat. Il touchera alors le salaire prévu dans ce nouveau lieu de travail. Méditez bien ce dernier point.

Pour traduire cela en clair : voici un ouvrier de chez Renault considéré en surnombre ; alors on l'enverra travailler sur les chantiers de la Durance où on a besoin de lui, avec « l'abattement de zone » qui convient. Non ? ce n'est pas cela ? C'est sans doute que nous ne comprenons pas ce que parler veut dire et — surtout — « les principes économiques du socialisme ».

DU NOUVEAU EN YOUGOSLAVIE ?

Dans ce pays, les « principes du socialisme » subissent le feu d'un épouvantable « révisionnisme ». Nous serions plutôt tentés de dire : d'un retour aux sources. A l'occasion du 15e anniversaire de la République yougoslave, le camarade Tito (il est maréchal, celui-là) a parlé du rôle important des conseils ouvriers et de la croissance du revenu national. Il a annoncé une nouvelle Constitution pour 1962 : « **Cette nouvelle Constitution**, a-t-il dit, **devra symboliser l'entrée de la Yougoslavie dans la période du développement socialiste. Elle devra tenir compte de l'homme en tant que producteur et directeur, l'Etat n'apparaissant que comme facteur de coordination.** »

Eh bien ! si les faits apportent à cette belle déclaration de principes un commencement de confirmation, nous nous sentirons « révisionnistes » en diable !

R. GUILLORE.

LA PAIX APPARTIENT-ELLE AUX INTELLECTUELS ?

Je n'étais pas au C.C.N.-F.O. et je ne saurais écrire un quelconque témoignage sur cette session de travail. J'ai seulement entendu le compte rendu du représentant de mon U.D. et lu quelques articles de presse, articles qui reflètent toujours plus ou moins bien la pensée des orateurs.

Aussi bien, tels qu'ils me parviennent — et limités au seul problème algérien — les échos de ce C.C.N. Force Ouvrière m'apparaissent décevants.

Sur le plan économique

Trois aspects du problème algérien ont été soulevés avenue du Maine : la manifestation du 27 octobre, la situation économique liée au Plan de Constantine et, enfin, l'appel à un « garant » pour ne pas dire à un « médiateur » entre le F.L.N. et de Gaulle, lesquels n'en veulent d'ailleurs pas.

S'agissant du plan de Constantine, notons l'amertume de nos U.D. algériennes, pour des raisons, à vrai dire, différentes.

« Encore des promesses non tenues, estime Slimane Yahouni, de l'U.D. d'Alger. Les travailleurs d'Algérie ne croient plus à cette panacée. »

Et Vallée, de l'U.D. de Bône, précise : « Les milliards de la France, les barrages, la sidérurgie bônoise, les mille logements, les écoles, les hôpitaux, tout cela inauguré en grande pompe, tout cela ne peut empêcher que les Musulmans, victimes des Nuncie et autres patrons du même genre, pensent que ce n'est pas la France qui commande en Algérie mais le gros capital. Voilà pourquoi nos camarades ne croient plus au Plan de Constantine et veulent dégager leur responsabilité. »

Or, la résolution du C.C.N. ne traduit pas cela en clair. « Tout plan économique et social devant s'ordonner autour des besoins des travailleurs, doit recueillir leur adhésion. »

Il aurait fallu ajouter plus nettement que la démocratie ne pouvant présentement s'exercer en Algérie, tout plan n'était, dès lors, qu'un trompe-l'œil.

L'action directe

Mais là n'est pas mon propos d'aujourd'hui. Ce que je voulais écrire concerne les manifestations du 27 octobre, et tout ce contexte politique qui fait que la paix sera ou non, demain, grâce à nous, en Algérie.

Il fut une époque où écrire que nous étions pour la paix en Algérie soulevait un tollé presque général : ce sentiment pacifiste vous avait des allures « d'abandon », et, partant, de « trahison » ! Puis, on admit que parler de paix équivalait à discuter « avec ceux qui nous combattent ». L'année 1960 aura marqué — et je ne parle pas seulement dans les milieux syndicalistes — un progrès sensationnel : on admet aujourd'hui qu'une « République algérienne existera un jour », et c'est le chef de l'Etat qui le dit !...

Comment cette évolution a-t-elle pu avoir lieu? Il faudrait qu'on en fasse, ici, un jour, une analyse plus complète. La fatigue, sans doute, joue son rôle. Mais surtout cette guerre des masses algériennes qui, inlassablement, accentue sa pression. Mais aussi cette action persévérante que beaucoup d'entre nous menons pour la paix.

La paix n'est pas seulement un leitmotiv de résolution de congrès où l'on peut se donner bonne conscience. La paix se gagne tous les jours par des actes. En distribuant des tracts, en participant à des meetings même squelettiques, en écrivant à tel ou tel journaliste, en faisant réagir les participants de telle réunion syndicale, beaucoup d'entre nous ont travaillé pour qu'un jour le peuple de France prenne conscience que la paix est entre ses mains et qu'il est vain de s'en remettre pour cela à un parlement ou à un chef d'Etat.

Si quelque garant, quelque « roi mage » est peut-être utile au moment des transactions politiques, cela ne nous concerne pas. Le seul objectif d'un mouvement syndical, c'est de se préoccuper comment il fera agir les masses pour gagner la paix.

Or, si mes renseignements sont exacts, trois ou quatre camarades seulement se sont préoccupés de cet aspect du problème, au C.C.N. F.O.

La manifestation du 27 octobre

Ce sont les travailleurs français qui imposeront la paix, et la manifestation du 27 octobre ne pouvait être vue que dans cette perspective. Comment des camarades peuvent-ils penser que le 27 octobre n'a servi à rien ? Peut-on se dire militants et affirmer pareille sottise ? Comment peuvent-ils dire et écrire que la classe ouvrière est amorphe ou autres âneries du même genre, s'ils refusent d'être là lorsque les masses bougent ? Le discours du chef de l'Etat du 4 novembre aurait-

il eu lieu ce jour-là, sans le 27 octobre ? Le Chef de l'Etat aurait-il parlé — après deux ans de pouvoir — de « la République algérienne », si, après deux ans, les « circonstances » — entendez par là « l'opinion » — n'avaient pas quelque peu évolué ?

La manifestation du 27 octobre a donc été indispensable. D'autant plus qu'à Paris, une circonstance particulière renforçait les positions d'un mouvement syndical libre : la défection de la C.G.T. et du P.C.

Nous savions depuis longtemps que le parti communiste ne désire qu'une chose : la poursuite de la guerre d'Algérie qui favorise les desseins du camp soviétique. Mais l'opinion publique ne croit pas que les communistes puissent parler de paix quand ils pensent guerre : cette « dialectique » leur échappe. Beaucoup s'en sont mieux rendu compte ; mais cette démonstration eût été manquée sans la présence de notre U.D. F.O. de la région parisienne.

Autre démonstration faite et que notait très justement Bonnaure de l'U.D. de la région parisienne : « Une manifestation de masse sans la C.G.T. a été possible ! » Cela, seul, valait déjà le déplacement !...

Mais il y avait... l'U.N.E.F. ! Certains affectent le mépris pour ces gamins.

« Nous n'avons pas de conseils à recevoir de la jeunesse étudiante », clame Aurin !...

D'autres ont toujours peur de s'allier avec qui que ce soit : « Sachons garder notre indépendance ! », sur le même ton que celui qui disait : « La France seule !... »

Et ceux-là reçoivent l'appui de notre ami Hébert ! qui s'écrie : « Comment se fait-il que nos camarades puissent s'associer, non seulement avec l'U.N.E.F. mais avec tout ce qui gravite autour : intellectuels qui ont mauvaise conscience ou anciens ministres qui eurent de lourdes responsabilités. Le mouvement syndical doit être prudent...»

Chacun, bien sûr, croit être le seul **pur** et appelle à l'union... autour de lui ! Mais le problème n'est pas là, Hébert !... Sans doute, as-tu raison d'ajouter que « nous devons prendre nos distances à l'égard d'un gouvernement algérien quel qu'il soit qui ne représenterait pas le peuple. » Mais il faut d'abord qu'existe un quelconque gouvernement algérien authentique. Nous n'avons pas de choix à faire en la matière. Avant de saluer, dans l'avenir, peut-être, un gouvernement socialiste algérien, la première étape est de gagner la paix et l'indépendance algérienne. Le dilemme n'est pas « gouvernement socialiste » ou « guerre ». Le dilemme est « indépendance » ou « guerre » !

Cette attitude me parait être seule conforme au devoir de solidarité que nous devons aux travailleurs algériens. Car les travailleurs algériens, Hébert — et tu le sais, car tu en connais comme moi — sont aujourd'hui aussi dans les maquis où ils se font tuer avec leurs intellectuels. Leur refuser la solidarité d'aujourd'hui pour leur mieux promettre la solidarité de demain est une vue de l'esprit.

La Prudence Immobile

Quoi faire alors dans l'immédiat ? Car la page est déjà tournée sur le manifeste des 121 ou les manifestations du 27 octobre. Que décider tout de suite pour avancer ? La question valait d'être posée : c'est ce que firent Soffietto et Cahn au C.C.N.

Mais la salle leur a répondu « Prudence ».

Les journaux qui ont eu, ces jours derniers, l'œil attiré par la Régie Renault, rappelaient cette anecdote où Apostolo, leader cégétiste de Renault, dirigeant une réunion sur l'Algérie, recommandait « la prudence dans l'action » et où il échappa de justesse à l'encrier qu'un Nord-Africain lui balançait dans la figure.

Ce C.C.N. F.O. n'aura pu dégager une autre ligne de conduite. Pour d'autres motifs, nos « sages » rejoignent ici Apostolo et son parti. La **prudence** est aujourd'hui le maître-mot de Bothereau, de Frachon et d'Hébert !

De chaque côté, des dangers grimacent. Ici l'armée et ses Salan ; là, le totalitarisme et son Khrouchtchev. Là encore, ces intellectuels sournois alliés du capitalisme. Ne provoquons pas l'hydre qui sommeille. Prudence. Attendons l'attaque de l'ennemi à laquelle nous saurons parer. Car « nous saurons rester vigilants » !...

Mais, dans quelle situation nous mettez-vous, camarades ? La paix, dites-vous, n'appartient ni aux intellectuels, ni au peuple, mais à vous seul... et vous vous endormez !

Or, un homme fait bouger les foules : il va, de ville en ville, de discours en discours, et obtient partout — sauf à Grenoble — un large succès. Dans quelques jours, il va appeler le peuple à faire un geste et à le plébisciter. Qui s'apercevra que ce référendum ne parlera pas de « paix négociée » en Algérie et sera même la négation du principe d'autodétermination ?

Voilà les contradictions au milieu desquelles on place les foules : comment ne seraient-elles pas, en définitive, dégoûtées de tout ? Prudence ! diront Bothereau et Hébert !

La prudence qui avance

Alors nous qui avons encore la naïveté de croire que le syndicalisme se construit **avec** les travailleurs, qu'allons-nous entreprendre ?

Il a été fait, dans ces colonnes, une proposition précise : une rencontre syndicats français-syndicats algériens. Les uns ou les autres d'entre nous ont parfois l'occasion — au cours de réunions internationales par exemple — de s'entretenir avec des syndicalistes algériens. Que ressort-il de ces contacts ? C'est difficile à préciser. Le seul fait que nous ne puissions étaler ces rencontres sur la place publique est un lourd handicap.

Alors, avant de s'engager, il apparaît nécessaire de bien cerner le problème. Qui peut prendre l'initiative d'une telle rencontre groupant des responsables U.S.T.A. et U.G.T.A., d'une part, des responsables F.O., C.F.T.C. ou d'autres, d'autre part ? Qui va courir les risques que cela comporte? Quelle sorte de publicité à donner à l'affaire, compte tenu du but à atteindre ? Une telle rencontre publique sera-t-elle libre en France ? Si elle a lieu hors de France, remuera-t-elle l'opinion ?

Si une réponse affirmative est donnée à toutes ces questions, alors, allons-y ! Il en sortira toujours quelque chose. Mais, en définitive, que voulons-nous ? Que le peuple de France impose la paix, et par conséquent, concrètement, impose l'indépendance de l'Algérie. Pour cela, il faudra en revenir tout bonnement à la répétition de mouvements de masse et organiser de nouveaux 27 octobre.

Songeons que, depuis le 27, deux manifestations ultra se sont déjà déroulées, jusqu'au jour où j'écris : un meeting à la Mutualité et le 11 novembre à Alger. De l'autre côté, plus rien.

Or, nous sommes dans un monde où les tomates du 6 février 1956 à Alger tiennent lieu de politique.

Tout syndicaliste doit donc comprendre que la paix ne sera gagnée que lorsque chacun aura fait quelque chose non pas seulement avec sa langue mais surtout avec ses bras et ses pieds.

M. CHAUSSE

(Métaux F.O., Loire.)

LA SITUATION DES VIEUX TRAVAILLEURS

Dans un récent article, j'ai écrit que si l'action des organisations syndicales avait été négative dans la fixation des salaires minimums conventionnels, la discussion et la politique des accords avaient été positives dans le domaine social, tels que l'allongement des congés payés, les garanties pour le travailleur sans emploi, le paiement des jours fériés, les retraites complémentaires, etc...

Pour cette fois, nous nous arrêterons sur ce dernier point, car si j'estime que les allocations familiales ont leur utilité, je pense aussi qu'on en parle beaucoup trop en oubliant ceux qui... ont procréé et ne le peuvent plus, ceux qui ayant produit durement toute leur vie sont obligés, par l'âge, de s'arrêter. Ils ont participé **dans tous les domaines** à la richesse de la nation (prise dans son sens propre), ils doivent bien en recevoir solidarité et reconnaissance.

Le mouvement syndical y a pensé et doit continuer à améliorer leur sort, étant entendu que toutes les lois, toutes les conventions, tous les accords sont toujours perfectibles ; l'évolution est une chose qui ne s'arrête jamais.

Nous possédons en France toute une diversité de lois sociales groupées dans un code du travail bien fourni et dans des guides bien bourrés qui font l'étonnement de nos camarades des autres pays. J'ai bourlingué un peu partout au travers de congrès, de sessions d'études, colloques et autres, et j'ai toujours été étonné des questions posées par les militants des autres pays, subjugués par les lois sociales de la République française qui semblent être toujours à l'avant-garde des réalisations sociales. Sur le papier, c'est exact. Sur des statistiques, c'est encore vrai. Mais je le dis comme je le pense (et je le dis souvent) : « De bons papiers, de bons textes, de beaux graphiques, de belles statistiques n'ont jamais donné un bon casse-croûte aux travailleurs... quand ils sont mal appliqués ou pas appliqués du tout. »

En Allemagne, par exemple, moins de lois sociales, moins de textes sociaux, mais ce qui existe est appliqué de par la volonté des hommes et de par la puissance syndicale. C'est beaucoup mieux. Il en est de même ailleurs.

Ceci indiqué, je ne nie pas, bien au contraire, que nous sommes armés de bonnes lois et de bonnes conventions, mais la volonté manque pour les faire appliquer. Et je parle surtout de la volonté des travailleurs et des organisations syndicales.

***

Depuis très longtemps, le monde du travail se préoccupe du sort réservé à ceux qui, atteints par l'âge, ne peuvent plus travailler. Après avoir été à la merci des pensions versées ou non par leurs enfants, à la merci de l'Assistance publique ou du Bureau de bienfaisance, il a été timidement avancé des systèmes de retraite. Je ne parle ni de l'armée, ni des fonctionnaires, mais de l'industrie privée. L'armée et les fonctionnaires, considérés comme les serviteurs du pouvoir établi (que mes camarades fonctionnaires ne voient là rien de péjoratif) ont été les premiers servis. Pour l'industrie et le commerce privés, on a commencé timidement par des caisses de solidarité, par des régimes de prévoyance et les Retraites ouvrières et paysannes. Tout ceci, très privé, très libre, et n'apportant qu'un très léger réconfort à la misère du vieux travailleur, s'il avait été prévoyant et si ses conditions de travail, de vie familiale, lui avaient permis de mettre en réserve « une poire pour la soif ».

Notre vieille C.G.T., cette bonne vieille C.G.T. réformiste, émue par cette situation, mettait debout son plan d'Assurances sociales qui, après plusieurs années de discussions dans les congrès, les commissions et près des pouvoirs publics, aboutit réellement en 1930. Que les jeunes comprennent bien que la Sécurité Sociale n'est que la suite logique des Assurances Sociales, que les véritables promoteurs de cet état de choses sont les militants de la vieille époque, que la Sécurité Sociale n'est pas « née du vaste courant d'enthousiasme et de générosité malheureusement trop fugace, qui a suivi la Libération », comme le dit Paul Brétonville dans une étude de décembre 1959 parue dans « Formation » de février 1960 (Institut Confédéral C.F.T.C.).

Ce n'est pas une critique, c'est une constatation. Garantir les travailleurs et leur famille contre les risques de toutes natures a été la préoccupation des militants syndicaux de toujours. L'amélioration de ces garanties doit être la préoccupation des militants syndicaux d'aujourd'hui.

On peut me croire, ça été dur, très dur. Le jeune travailleur ne voit pas toujours la vieillesse arriver et un égoïsme naturel ne le fait pas penser à ceux qui restent sur le carreau.

Ceux de la vieille C.G.T. se rappellent les batailles homériques et réelles avec ceux de la C.G.T.U. que représentent si bien aujourd'hui les Frachon, Raynaud et consorts, et qui à l'époque, s'opposaient à l'application en 1930 de la loi sur les Assurances Sociales si durement arrachée et qui ne demandait qu'à être perfectionnée.

De là est partie la véritable Retraite des Vieux Travailleurs pour l'ensemble des salariés de l'industrie et du commerce. Il faudra des années encore pour qu'elle devienne pour tous une réalité tangible.

C'est si vrai, et c'est encore là le côté positif du mouvement syndical, que l'on est obligé de recourir aux Caisses de Retraites Complémentaires pour parfaire la Retraite des Vieux Travailleurs de la Sécurité Sociale.

La naissance des Assurances Sociales aussi bien que la constitution des Retraites Ouvrières et Paysannes avaient provoqué la constitution de nombreuses caisses de retraite privées, soit par voie d'assurances, soit par mutuelles.

Les régimes de retraites et de retraites complémentaires sont nombreux, très nombreux, trop nombreux en France.

Selon les « Liaisons Sociales » du 6-11-58, plus de 1.000 institutions agréées.

Selon Ventéjol, dans « Force Ouvrière » de mai 1957 : 700.

Selon F. Montès, administrateur de la Caisse Primaire Centrale de Sécurité Sociale de la Région Parisienne, dans une étude de mars 1960 : « Une centaine au moins de Caisses complémentaires de retraites ajoutées aux régimes de retraites en commençant par le régime des « Inscrits Maritimes » fondé en 1681 par Colbert pour finir par celui des « Mireurs d'Œufs aux Halles Centrales de Paris ».

Je pense donc que le chiffre de 700 caisses de retraites avancées par Ventejol n'est pas exagéré.

Cette disparité présente certes des aspects positifs. Mais elle présente aussi de nombreux as-

pects négatifs. Parmi ces derniers : la multiplication des services administratifs d'où résulte le coût important des frais de gestion ; la disparité des initiatives et des résultats matériels, sources incontestables de disproportion et d'injustice.

C'est une des conclusions de l'introduction de l'étude de F. Montès et je l'approuve pleinement.

Le mouvement syndical évoluant toujours en matière de garanties des risques pour les travailleurs, a créé en 1957 l'Union Nationale des Institutions de Retraites des Salaires (U.N.I.R.S.).

Son utilité est définie dans le procès-verbal de fondation de l'U.N.I.R.S. :

« Considérant les difficultés croissantes que le **développement désordonné** des retraites complémentaires de salariés entraine au point de vue technique, économique et social ;

« Considérant que la solution des problèmes nouveaux ainsi posés doit être recherchée dans la mise en œuvre d'un système de nature à assurer, par une **compensation** et une **coordination étendues** et par des règles financières adéquates, une sécurité plus grande dans la gestion des régimes de retraites et une garantie meilleure de la pérennité des prestations... »

Arrêtons-nous à cette introduction qui précède le protocole d'accord de la fondation de l'U.N.I.R.S. et constatons que le mouvement syndical a été prévoyant en créant cet acte positif qui consiste en une coordination des trop nombreuses caisses de retraites complémentaires et à assurer autant que faire se peut dans le présent une vie décente aux vieux travailleurs.

Constatons aussi une fois de plus que les signataires du procès-verbal de la constitution de l'UN.I.R.S. sont, avec le Conseil National du Patronat Français, la C.F.T.C. et la C.G.T.-F.O., tandis que les dignes successeurs de la C.G.T.U., tout comme en 1930, n'admettaient guère cette nouvelle réforme et n'y adhérèrent qu'en juillet 1958.

Et souhaitons que dans les années à venir, les organisations syndicales continuant dans leur évolution positive amèneront aux vieux travailleurs une retraite décente répondant aux nécessités du coût de la vie et n'obligeant pas le vieillard à être ressortissant d'organismes de charité publique que l'on baptise « foyer des vieux travailleurs » ou « aide aux vieux travailleurs ».

J'admets fort bien qu'il soit institué des Foyers de Vieux Travailleurs, des salles de réunion, des clubs où l'on se retrouve pour se distraire ou pour lire, voire des restaurants où l'on mange à des prix convenables, mais pas des salles où l'an **aide** le vieux à se sustenter et se chauffer parce qu'il ne peut s'acheter ni viande ni charbon. Je n'admire guère les foyers de distribution de charité. C'est une atteinte à la dignité humaine. Il n'est pas possible de couvrir des mots **aide** et **solidarité** une sorte de mendicité obligatoire.

Abordons maintenant les questions techniques. S'il fallait les traiter à fond, la « R. P. » n'y suffirait pas. Pour les friands de graphiques ou de statistiques, les ouvrages sur la question ne manquent pas.

A une époque où les progrès techniques et la situation démographique nous amènent à **reparler** de la réduction de la journée de travail, on doit aussi considérer que l'âge de retraite doit être avancé et non reculé. Si 15 ou 25 ans de service à l'armée, 25 ou 30 ans de service de la fonction publique peuvent permettre l'obtention d'une retraite, 30 ou 40 ans de service à la production d'une usine, avec ses cadences accélérées, doivent permettre un repos bien gagné. Il ne peut être question de suivre un ministre qui disait « à l'âge de la pénicilline on doit reculer l'âge de la retraite ». Ça ne répond plus à une économie moderne, ou alors il faut arriver à la semaine **réelle** de moins de 40 heures.

Comment se présente la démographie de notre pays ?

Si nous nous reportons à une étude de « Population » de 1959, nous trouvons :

Population jusqu'à 19 ans ...... 14.262.000 habitants
Population de 20 à 64 ans ...... 25.340.000 habitants
Population de 65 à 90 ans et plus .. 5.186.000 hab.

A partir de 65 ans, il faut compter 1.926.000 hommes et 3.260.000 femmes.

Dans les perspectives d'avenir, « Population » nous dit qu'en 1965 il pourrait y avoir :

Moins de 20 ans .... 15.325.000 habitants
De 20 à 64 ans .... 24.926.000 habitants
Plus de 65 ans .... 5.464.000 habitants

En 1975 :

Moins de 20 ans .... 15.496.000 habitants
De 20 à 64 ans .... 26.294.000 habitants
65 ans et plus .... 6.146.000 habitants

Selon M. F. Montès, qui prend ses chiffres aux meilleures sources (« Revue de la Sécurité Sociale » de décembre 1959), il y aurait 1.460.000 retraités en France, dont 50 % d'entre eux n'ont pas suffisamment de ressources et sont obligés de travailler. (J'ajouterai : s'ils le peuvent).

***

Le problème est donc de donner une retraite décente à 5 millions de personnes de plus de 65 ans.

Parlons seulement du travailleur de l'industrie privée.

Pas de mystère en matière de retraite. Plus la cotisation est importante, plus la retraite est forte. Il en ainsi pour les Retraites ordinaires ou complémentaires.

Un autre facteur vient jouer aussi, à savoir si le dispositif de la Caisse d'assurances est sous le régime de la **capitalisation** ou sous celui de la **répartition.** Ces deux questions sont très controversées. Chaque méthode a ses partisans. Mon props n'est pas d'indiquer un choix mais de constater que chacun des deux systèmes a ses avantages et ses inconvénients.

1) Le régime **capitalisation** permet à l'assuré de recevoir à partir du jour de sa retraite la **rente viagère** correspondant aux versements effectués chaque année. Ce cas fait courir aux rentiers le risque de la dévaluation de la monnaie.

2) Dans le régime de la **répartition,** les versements faits à un moment donné par les assurés appartenant à la population « active » servent à payer ceux qui ont cessé de travailler dans le même moment. Ce second cas place le **rentier** sous la menace d'une évolution défavorable de la situation économique ou démographique.

En ce qui concerne les cotisations, le régime Sécurité Sociale prélève 18,50 % sur les salaires avec un plafond qui est actuellement de 59.000 F. Sur ces 18,50 %, 6 % sont à la charge du salarié. Sur l'ensemble de la cotisation (18,50 %), 9 % doivent couvrir le Risque Vieillesse.

En matière de retraites complémentaires, si nous prenons les dernières nées, les cotisations (C.R.I. ou U.N.I.R.S.) vont de 2,5 à 4 % du salaire, dont les 3/5 à la charge de l'employeur et 2/5 à la charge du salarié.

Que touche un vieux travailleur ?

Alors là, commence tout un ensemble de calculs dont je ne veux pas me charger dans cet article très bref malgré sa longueur.

Qu'il suffise de dire que la Sécurité Sociale, après 30 ans de versements (c'est-à-dire, en 1960, pour ceux qui ont cotisé dès l'origine en 1930) doit assurer une **rente** égale à 40 % du salaire moyen et sous condition que l'assuré ait 65 ans d'âge. A 60 ans d'âge, l'assuré peut prétendre à une **pension** égale à 20 % du salaire annuel de

base. Cette **pension** augmente de 4 % par année supplémentaire de travail : 61 ans 24 %, 62 ans 28 %, 63 ans 32 %, 64 ans 36 %. Pour les inaptes au travail reconnus par la S.S., la pension est liquidée au taux de 40 % entre 60 et 65 ans.

Actuellement, le **montant maximum** des pensions de vieillesse est de 2.832,000 NF par an pour un travailleur. Je ne parle pas des cadres qui ont un régime spécial.

En matière de retraite complémentaire entre en jeu tout un calcul de points et de reconstitution de carrière, à savoir si l'entreprise ou les entreprises où le travailleur était salarié sont adhérentes ou non à un régime de retraite complémentaire. La valeur du point est fixée à des périodes déterminées.

Afin d'illustrer pleinement ce propos, je donne simplement la retraite touchée par deux camarades : l'un P2 robinettier, l'autre P3 ajusteur, ayant presque continuellement cotisé au plafond et titulaires d'une retraite complémentaire.

Ils arrivent à **140.000 F. par trimestre** chacun, compte tenu **des revalorisations pour enfants** et les deux retraites cumulées, soit en clair **560.000 F.** par an.

Il est bien entendu que ce sont deux cas maximums, à savoir que les deux ont trente années de versement à la S.S. et 4 % de cotisation à la Caisse de Retraite complémentaire.

Je voudrais conclure en disant que tous les travailleurs ne touchent pas autant et comme le dit si bien le rapport cité plus haut, trop nombreux sont ceux qui sont obligés de travailler — s'ils le peuvent — pour subsister, ou d'avoir recours à la charité publique.

J'ai passé sous silence les nombreuses démarches que sont obligés de faire les vieux travailleurs pour la liquidation de leur retraite. Le temps souvent trop long entre le jour où ils s'arrêtent de travailler et celui où ils reçoivent leur premier mandat est inadmissible.

A l'époque où il existe le compte courant bancaire ou postal, la Sécurité Sociale pourrait établir des comptes individuels qui éviteraient la longueur de ces démarches.

Je n'ignore pas que la tâche est ardue mais elle n'est pas insurmontable, au temps où nous disposons de la mécanisation et de l'électronique.

J'attire aussi l'attention du lecteur sur le fait que si j'ai donné deux exemples « maxi », il ne faut pas oublier que trop de vieux n'ont ni 30 ans de versements, ni un salaire atteignant le plafond. Les organisations syndicales doivent avoir le même objectif dans ce domaine que dans celui des salaires : un minimum vital pour le vieux travailleur, minimum digne d'un pays qui se dit à l'avant-garde du progrès social.

Ch. PATAT.

AU CONGRÈS F.O. DU BATIMENT

La fédération du Bâtiment, Bois, Papier, Carton et Céramique Force Ouvrière a tenu son congrès à Paris les 11, 12 et 13 novembre.

L'importance de ce congrès, tant par le nombre de ses délégués que par les questions débattues, mérite que l'on s'y arrête et que l'on analyse les possibilités existantes à F.O. pour un renouveau du syndicalisme en France.

Les interventions des divers délégués qui ont marqué la discussion du rapport d'activité, ont montré clairement le vif désir de la base de réagir contre le réformisme qui paralyse souvent l'action des syndicats et de manifester son attachement à l'indépendance du syndicalisme.

Devant la présence nombreuse de jeunes camarades délégués, le congrès a tenu à rappeler les raisons pour lesquelles F.O. se sépara de la C.G.T. communiste, en précisant qu'il avait été nécessaire d'en arriver là pour sauver la liberté du syndicalisme français et le conduire vers de meilleurs destins. Ces raisons sont certes bien connues des militants chevronnés qui participent de longue date à la vie du mouvement ouvrier, mais il n'était pas superflu de revenir sur cette question devant les jeunes qui commencent à militer et qui ignorent ou savent peu de choses sur les circonstances qui ont conduit à la fondation de la C.G.T. Force Ouvrière.

Depuis sa création, F.O. a parcouru du chemin et elle tend à devenir le point de ralliement des syndicalistes d'esprit libre. Evidemment, F.O. est loin de nous donner satisfaction, à nous syndicalistes révolutionnaires. Et la mollesse dans l'action n'est pas seulement le fait des dirigeants ; il est dû aussi à l'apathie des militants.

Il est pourtant des localités où les camarades passent à l'action, le résultat est des plus satisfaisants. C'est ainsi qu'à Bordeaux, par exemple, grâce à l'action constante d'une poignée de militants, le syndicat du Bâtiment F.O. a acquis une certaine force. Il en est de même dans d'autres villes. Tel fut du moins l'avis de nombreux délégués.

Fait significatif, ce congrès a attaché une grande importance au problème des heures supplémentaires. Les délégués ont sévèrement dénoncé le grave danger que représente pour la classe ouvrière l'appât du gain par l'usage des heures supplémentaires, qui lui fait oublier son intérêt de classe, détruit son esprit social et lui fait abandonner des problèmes fondamentaux que pose la lutte de classes.

Et c'est ainsi que de nos jours, comme l'ont indiqué les camarades de Bordeaux, trop d'ouvriers préfèrent s'embaucher dans une entreprise qui paie médiocrement, mais qui fait faire des heures supplémentaires, plutôt que dans celles qui paient mieux, mais ne font qu'un horaire normal.

Aussi le congrès, à l'unanimité, s'est prononcé pour le retour à une stricte application de la loi, tout au moins à celle de la journée de huit heures.

A cet égard on rappela que les délégations françaises à des congrès internationaux du Bâtiment font triste figure auprès des délégations étrangères. Car alors que dans les autres pays les travailleurs luttent pour la réduction des heures de travail, la France, qui fut à l'avant-garde des revendications ouvrières à l'origine du syndicalisme et qui a arraché la législation la plus progressive dans le domaine de la limitation des heures de travail, néglige ses conquêtes et recherche une amélioration de ses salaires uniquement par le cumul des heures supplémentaires.

Le congrès se pencha également sur le problème de l'Algérie où l'unanimité se réalisa en faveur de la paix.

La question des écoles de formation professionnelle fut étudiée. Certains délégués indiquèrent que les jeunes ouvriers, lorsqu'ils sortent des écoles, ne sont employés que là où ils peuvent fournir du rendement et non aux divers travaux qui leur permettraient de parfaire leur formation pour devenir des ouvriers parfaits. Et ceci est très important dans l'industrie du bâtiment à l'évolution technique si rapide.

En ce qui concerne la manière très particulière

qu'emploie la C.G.T. pour réaliser l'unité ouvrière dans le bâtiment, le congrès manifesta sa vive réprobation. Plusieurs délégués expliquèrent les heurts qu'ils ont eu avec des responsables C.G.T. lorsqu'ils sont intervenus sur les chantiers pour défendre les syndicats de Force Ouvrière. A Paris le camarade Martin, attaché à la propagande pour les syndicats F.O. du Bâtiment de la région parisienne, fut odieusement maltraité par les champions de l'unité ouvrière, alors qu'il se rendait aux chantiers de la Halle aux Vins pour consulter les ouvriers travaillant à l'entreprise Schwartz-Haumont.

Bien entendu, le camarade Martin retournera sur les chantiers. Au besoin le vieux camarade Hautemulle se propose de l'accompagner. Mais ces agissements des cégétistes ne resteront pas ignorés. Le Comité fédéral national fit distribuer aux congressistes un texte dénonçant aux travailleurs l'agression dont fut victime le camarade Martin, afin qu'il soit diffusé parmi les ouvriers, démasquant ainsi le vrai visage de ceux qui ne cessent de prôner l'unité ouvrière, mais qui se livrent aux pires violences lorsqu'un militant leur dispute l'hégémonie du mouvement syndical.

Plusieurs autres problèmes furent débattus. En particulier les causes pour lesquelles le syndicalisme se débat dans le marasme, le danger qu'il y a à accepter l'idée d'association capital-travail sans une marge de garantie ; la diminution du pouvoir d'achat des travailleurs pour lequel le minimum garanti doit permettre de vivre aisément. La question des conseils de prud'hommes a été évoquée indiquant que c'est une des meilleures écoles pour la formation des militants, car elle met en présence pour la défense des intérêts ouvriers le travailleur syndicalisme face au patron.

⁂

Le délégué allemand attaché au Comité d'expansion économique fit une importante intervention pour expliquer l'influence qu'acquiert le syndicalisme dans les problèmes de l'Europe. Après s'être étendu sur les questions du marché commun il attira l'attention des congressistes sur l'évolution de l'industrie du Bâtiment, qui doit devenir une industrie moderne avec le plein emploi durant les 52 semaines de l'année. Cela est possible, affirma-t-il, avec des investissements plus importants. Il se prononça en faveur d'un repeuplement des grands espaces vides de certaines régions de France, d'Italie, des Pays-Bas et de l'Allemagne fédérale. Cela est réalisable avec l'expansion du Bâtiment et la décentralisation industrielle. En terminant son exposé, il indiqua la grande et impérieuse nécessité d'élever les conditions de vie des travailleurs, car alors qu'on parle d'une intégration européenne, il faut pour que celle-ci soit réelle, que les peuples puissent vivre sous un climat de prospérité.

Le problème de la main-d'œuvre étrangère fit l'objet d'une ample discussion. Il y eut diverses façons de l'envisager ; les camarades Michel, de la région parisienne, et le délégué du Lot se firent les défenseurs des principes internationalistes du syndicalisme, lequel ne connaît point de frontières.

Le congrès manifesta sa solidarité aux camarades syndicalistes espagnols qui, depuis plus de vingt ans, luttent contre la tyrannie franquiste, ainsi qu'à toutes les victimes du totalitarisme rouge ou noir.

Voilà les principales idées traitées au cours de ce congrès. Que peut-on en déduire ? Une ferme volonté de travail et un espoir dans le syndicalisme comme principal moyen d'émancipation du prolétariat.

LE DELEGUE DU LOT.

Documents

UN CONGO PEU CONNU...

A mesure que l'attention internationale se porte sur les péripéties compliquées du jeu politique à Léopoldville, les données essentielles du problème s'estompent. Or, il n'est pas possible de comprendre le drame congolais sans tenir compte du fossé profond qui sépare les populations noire et blanche, et de la réalité des griefs présentés par les Africains concernant une colonisation qui aujourd'hui présente une plaidoirie sur pièces soigneusement choisies.

C'est pourquoi nous reproduisons ci-dessous des extraits d'un texte intitulé « Le Congo à la croisée des chemins », paru dans la *Revue Nouvelle* (Belgique). Cette étude a été publiée en janvier et février 1947. Son auteur est le professeur Guy Malengreau, un des animateurs de l'action entreprise par l'université Lovanium. La date et le signataire sont des garanties, du moins en ce qui concerne la modération du point de vue et le caractère non passionné du témoignage.

⁂

« ...notre empire colonial doit son origine et son maintien beaucoup moins à notre attitude généreuse vis-à-vis des indigènes qu'aux rivalités entre grandes puissances... »

« ...la législation de ces dernières années en matière indigène, que d'aucuns ont appelée un peu injustement une législation de panique, relève d'une politique de concessions et non d'une politique constructive... »

« ...le mal atteint des régions considérées jusqu'à présent comme des réservoirs de main-d'œuvre... ».

« ...Parmi ces raisons, il en est qui, de toute évidence, échappent pratiquement à notre action, comme par exemple la dégénérescence de la race ou la diffusion rapide de maladies qui sont la rançon inévitable de l'occupation européenne et de la mise en valeur économique. Cependant, l'aggravation de la situation au cours des dernières années doit être attribuée en partie, semble-t-il, à l'effort de guerre extrêmement pénible qui fut demandé à l'indigène ».

« ...en soixante ans, le relèvement de ses conditions matérielles n'a pas été particulièrement rapide, et, jusqu'à présent, les richesses que nous avons arrachées du sol et du sous-sol congolais n'ont guère profité aux autochtones ».

« ...ils se demandent si, un jour, dans quelque cinquante ou cent ans, les Européens ne s'en retourneront pas, laissant derrière eux un sous-sol passé au crible et un sol buriné par l'érosion ».

« ...Pendant les années 1940 à 1945, l'indigène de la brousse, obligé de se déplacer loin en forêt pour y récolter le caoutchouc nécessaire à l'effort de guerre, a connu des conditions d'existence particulièrement pénibles ».

L'auteur cite le témoignage d'un magistrat :

« Ce qui rend malheureuse la vie des indigènes de la brousse, ce sont avant tout les corvées, les prestations multiples et diverses qui leur sont imposées et qui ne leur laissent aucun répit, ce sont ces innombrables obligations et interdictions d'ordre réglementaire toujours sévèrement sanctionnés qui les excèdent, ce sont ces brimades, ces tracasseries de toutes sortes des autorités aussi bien européennes qu'indigènes et de leur personnel, moniteurs ou officiers, auxquels ils sont livrés sans défense ».

« ...Entre ceux que leur intérêt pousse, fût-ce inconsciemment, à prolétariser l'indigène, quitte à prélever généreusement une part des bénéfices pour améliorer ses conditions d'existence, et tous ceux qui ont à cœur d'en faire un homme libre, propriétaire de son champ, de son atelier ou de son industrie, en l'orientant vers des activités dont il sera le principal bénéficiaire, une opposition se dessine dès à présent ».

AVANT LE REFERENDUM

La paix en Algérie et la lutte ouvrière...

Aujourd'hui — 5 décembre — on ne connaît pas encore le texte soumis à referendum le 8 janvier 1960.

Cette précaution préliminaire n'est pas clause de style. Nous n'attendons pas pour prendre position les débats de l'Assemblée nationale et de l'O.N.U. Mais nous n'avons ici ni l'intention d'engager toute la rédaction de la « R.P. », ni même de préciser notre position définitive.

C'est peut-être justement parce que nous ignorons la lettre de la question, que nous pouvons fixer plus librement l'esprit de notre réponse.

Et nous nous dégageons immédiatement du préalable des principes.

Par principe, on devrait s'abstenir, affirment de nombreux amis libertaires. La formule générale s'applique à tous les cas. Encore faut-il s'entendre ? Si les anarchistes, fidèles à leurs traditions, répugnent à participer à une consultation populaire, ce n'est pas parce qu'elle est populaire ou démocratique... mais parce qu'elle est **consultation.**

L'anarchiste n'accepte pas de choisir entre des partis ou entre des hommes qui ne peuvent que consolider l'Etat actuel ou préparer l'Etat futur, parce qu'il est contre l'Etat. Aussi parce que dans la majorité des cas, la consultation peut exprimer avec assez d'exactitude l'opposition à ce qui se fait, **non la détermination de ce qui devrait se faire.**

L'abstentionnisme a évidemment une valeur doctrinale dont on peut délibérer, qu'on ne peut mépriser Mais le refus de l'électorat ordinaire implique-t-il obligatoirement une indifférence absolue à l'égard de toute forme de vote populaire ? N'est-il pas des cas dans lesquels l'anarchiste, parce que défenseur intransigeant des libertés fondamentales doit favoriser ou contrarier un mouvement d'opinion ?

D'autre part, les anarchistes votent dans leurs syndicats. Ils jugent que là l'objet du débat engage leur responsabilité propre, parce qu'on n'est pas **consulté,** mais appelé **à juger, à choisir,** avec une certitude d'efficacité, ou au moins une possibilité de contrôler l'efficacité de la décision.

Il est donc une question préalable. **S'agit-il ici d'un mouvement d'opinion qui puisse se dégager d'une action ouvrière ou engager une action ouvrière ?**

Le referendum serait contraire aux principes de la démocratie parlementaire ? Voilà qui ne nous exciterait guère. Mais on confond en fait deux opérations diamétralement opposées, en leur inspiration. Le plébiscite sanctionne un coup d'Etat, place les électeurs devant le fait accompli et les invite à choisir entre le vainqueur providentiel... et le néant.

Le referendum impose la sanction populaire à toute décision législative modifiant la Constitution, c'est-à-dire en fait les rapports entre les différents pouvoirs, le contact qui lie le citoyen à l'Etat. Et cela vaut pour les obligations exceptionnelles imposées aux citoyens, par exemple l'état de guerre.

N'a-t-on pas réclamé que toute déclaration de guerre, toute participation à une guerre soit soumise au vote populaire, avant que l'irréparable soit accompli ?

Le referendum proposé n'est-il pas, malgré son nom, qu'une consultation de style bonapartiste ? Ne veut-on pas « plébisciter De Gaulle » ? Voter oui, ce serait alors « approuver » la politique réactionnaire du gouvernement et donc en encourager l'aggravation.

Objection valable, certes. Mais qui commanderait alors, non l'abstention, **mais le vote négatif.** Car le débat est simplifié. De Gaulle représentant la réaction, quelles que soient ses propositions, il faut systématiquement le rejeter.

Nous avons écrit ici-même que l'antigaullisme systématique comportait les mêmes dangers que le gaullisme inconditionnel. Que le chef de l'Etat soit un Dieu tutélaire ou un Méphisto vieilli, tout reviendrait à sa personne omni-bienfaisante ou omni-malfaisante. Les gaullistes qui ont proclamé que tout s'arrangerait par sa présence sont aussi absurdes que ceux qui attendent sa chute pour que tout s'arrange.

C'est sans doute une position commode pour ceux qui veulent consolider leurs succès électoraux, ou s'assurer une revanche électorale. C'est aussi un encouragement à la résignation des « démocrates », à la passivité de la classe ouvrière.

Au reste, la masse qui a voté « oui » en septembre 1958 n'était pas homogène. Les Français ont voté pour De Gaulle en 1958, comme les Américains avaient voté pour Eisenhower en 1952. Parce que celui-là paraissait capable d'imposer la paix en Algérie, comme celui-ci avait promis la paix en Corée.

Ce n'est pas une des moins piquantes ironies de ce temps que des aigles (!) engendrent des colombes. Or, si Truman n'était pas responsable de la guerre de Corée, les politiciens français l'étaient bien de la prolongation de la guerre d'Algérie.

Ce n'était évidemment pas une raison pour voter gaulliste en 1958. Mais c'est une raison pour étudier sans parti-pris les termes et les effets du referendum de 1961. S'il s'agit de plébisciter un chef — dont les intentions d'ailleurs ne sont pas claires, ou lorsqu'elles le sont s'apparentent aux... « pavés de l'Enfer » — nous répondrons évidemment : **non.** S'il s'agit d'accoupler la solution algérienne — même libérale — à la confiance en un chef qui ne l'est guère... l'abstention se justifie autant que la négation.

Mais s'il s'agit tout simplement, exclusivement, de la solution algérienne, nous nous déterminerons selon les termes proposés, sans parti-pris préalable...

Il est vrai que l'autodétermination appelle non des précisions — le terme est au moins aussi précis que « le droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes » — mais des garanties, quant à la participation de tous les Algériens au vote décisif, quant à la pleine liberté de propagande pour tous les partis algériens, à la pleine liberté des candidatures, quant **au contrôle d'observateurs neutres sur les opérations électorales.**

Nous avons pu dans le passé justifier l'adhésion de l'Union des Travailleurs Algériens (subordonnée au F.L.N.) à la C.I.S.L. Nous n'avons jamais accepté l'éviction de l'Union des Syndicats algériens (de tendance messaliste). Nous avons condamné, en termes suffisamment nets, le terrorisme s'exerçant, non contre les ennemis de classe, mais contre une fraction rivale de la classe ouvrière algérienne.

Rien ne peut nous obliger logiquement à nous soumettre aux vetos du F.L.N. L'appui sans réserves que lui accordent aujourd'hui les khrouchtcheviens français — « perinde ad cadaver » entre les pattes de M. Khrouchtchev — renforce notre répugnance devant ses prétentions totalitaires. Ce n'est certes pas une excuse pour les saboteurs français des pourparlers de Melun. C'est une position ferme, sur

laquelle nous nous tenons, sans rien emprunter aux officiels français.

Le peuple algérien serait invité à refuser l'autodétermination, parce que c'est une initiative française, à refuser même l'indépendance... octroyée.

Curieuse intransigeance... aussi aberrante que la prétention des chefs français s'interdisant de discuter avec ceux qui se battent — F.L.N. ou M.N.A. — de la sécurité accordée à tous... après le « cessez-le-feu ».

Ce sont les combattants qui peuvent cesser de combattre. Ce sont les colonisateurs qui peuvent liquider la colonisation. A moins que d'un côté comme de l'autre, on espère encore une capitulation complète.

Mais après tout, c'est aux Algériens de se déterminer sur l'autodétermination, de choisir leur réponse au referendum. C'est à nous qu'il appartient d'orienter par un libre débat le vote des ouvriers français.

C'est à nous que la question est posée. Quelle que soit la réponse algérienne, sommes-nous disposés à imposer à nos gouvernants le droit du peuple algérien à disposer librement de son sort ?

Si la question est posée ici en ces termes, la réponse — quelle qu'elle soit — n'a de sens que si elle marque une étape dans la lutte engagée pour la paix en Algérie par les manifestations du 27 octobre.

On se définit en s'opposant. On choisit d'abord. On élimine ensuite, comme disait le vieux père Bracke. Nous avons choisi. Nous avons à nous orienter selon notre choix, à balayer tout ce qui nous obligerait à changer de route.

Les khrouchtcheviens qui soutiennent le F.L.N. comme... la corde soutient le pendu, ont ordre de prolonger cette guerre... « marginale », d'empêcher la liquidation en cours d'achèvement de tous les colonialismes.

Les ultras qui ont trouvé en Salan un ersatz de Franco... rêvent de coup d'Etat dans un château espagnol.

La classe ouvrière peut-elle organiser autour d'elle le rassemblement des partisans de la paix en Algérie, en neutralisant Thorez et Salan, tout en renversant De Gaulle ? Si oui, il faut voter **non** au referendum.

Sinon, **il faut d'abord** neutraliser Thorez et Salan... même en accordant à De Gaulle un « oui » provisoire qui traduirait le choix définitif et dynamique de la paix en Algérie par la liberté du peuple algérien.

Roger HAGNAUER.

P.S. — Le débat à l'Assemblée nationale du 7 décembre nous obligerait sans doute à modifier certains de nos paragraphes. Nous n'en avons plus le loisir. Nous ne pouvons qu'inviter nos amis à nous lire avec quelque attention. Au reste si notre conclusion demeure douteuse, notre opinion sur les éléments de l'affaire ne variera pas.

PAS D'ACCORD AVEC LE P. S. U.

Querelle de mots ou discussion fondamentale

Chercher dans le mouvement ouvrier tout ce qui divise, c'est souvent la meilleure façon d'unir. Les divergences sont à résoudre, non à dissimuler. C'est plus vrai encore quand elles se manifestent à propos de véritables problèmes sociaux et quand elles ne résultent pas de simples heurts entre personnes (ce dont le mouvement ouvrier est loin d'être exempt). Dans ce dernier cas, elles peuvent être vite ramenées à leur valeur exacte dans toute confrontation sérieuse. Les discussions de fond tendent donc à résorber les querelles superficielles et le mal qu'elles font. Celles-ci au contraire, nos publications en donnent de nombreux exemples, naissent abusivement, et le plus souvent pour s'envenimer, des discussions de fond que l'on a cru habile d'esquiver hâtivement. Il en traîne comme cela un peu partout à tous les carrefours de nos faiblesses doctrinales.

Dans l' « Ecole Emancipée E, Henri Féraud, au cours de sa polémique récente : « Avec Leval et Joyeux » où c'est plutôt au premier des trois que je donne raison, les deux autres en bons libertaires m'excuseront, Henri Feraud, dis-je, a rappelé à juste titre qu'un parti c'est à proprement parler un rassemblement de partisans. A ce titre l'Union des Syndicalistes est un parti, le P.U.M.S.U.D. aussi. Ce dernier rassemble les partisans de l'unité syndicale démocratique pour une patiente entreprise de reconstruction. Elle paraît devoir être de très longue haleine et ses premières démarches ont pour toute origine la foi de ses partisans. J'avais moi-même, au nom de quelques camarades, intitulé les premières propositions d'élaboration d'une union des syndicalistes, il y a quelques années, dans la « Révolution Prolétarienne » : « Pour un parti du syndicalisme » ou quelque chose d'approchant... ce qui était un titre très mal choisi.

Dans l'usage classique et dans l'usage immédiat, un parti, en effet, c'est quand même devenu autre chose qu'une ligue de partisans ou qu'une tendance syndicale. Un parti c'est pour tout le monde une organisation politique spécifique conçue de façon à rendre efficace un dispositif organisé pour la conquête de l'opinion; pour l'organisation de stratégies et d'alliances variables. Dans ce but, pour une participation au fonctionnement des institutions parlementaires de tout régime permettant cette participation, même de la façon la plus gratuite, et, dans une période révolutionnaire, pour la participation à la constitution d'un nouvel appareil d'Etat presque fatalement centralisé et dictatorial.

Initialement et finalement, syndicats et partis sont donc conduits à une expectative réciproque dans leurs rapports, et cela est vrai aussi dans toute l'évolution de leur activité.

La charte d'Amiens qui avait fixé les limites et les conditions de cette expectative était un document de première grandeur beaucoup moins parce qu'elle exprimait la doctrine d'une équipe spéciale qu'on aurait pu appeler : celle des partisans syndicalistes, qu'il serait certes commode de pouvoir catégoriser comme une secte parmi d'autres, mais pour une raison historique beaucoup plus importante : la Charte d'Amiens concluait l'expérience vivante des rapports syndicaux avec les partis, l'expérience ultérieure n'a fait que confirmer ses conclusions.

Tout partisan syndicaliste et démocrate vise bien moins à promouvoir une doctrine qu'à rappeler cette perennité de l'expérience ouvrière fondamentale : la perennité de la notion d'indépendance du syndicalisme.

Le dernier « Monde Libertaire », je parle du numéro de décembre 1960, rappelait de même judicieusement à propos de la Révolution russe d'Octobre 1917 le double sens du mot : Pouvoir, et, là non plus, il ne s'agissait pas d'une simple querelle de vocabulaire.

Il y a un pouvoir qui est l'équivalent de la capacité économique d'une classe dans la société. Cette capacité que les villes libres du Moyen Age exprimèrent les premières pour la bourgeoisie. Cette capacité qui manquait au prolétariat qui, en conquerrant d'abord le pouvoir politique dans les révolutions modernes parait marcher en sens inverse de la marche historique des classes en ascension.

Cette capacité dont nous avons guetté la manifestation dans les expériences libertaires espagnoles. Cette capacité que nous guettons dans l'évolution russe, dans l'évolution des conseils ouvriers yougoslaves, dans celles des Communes chinoises, et dans quelques autres expériences de moindre envergure. C'est dans ce sens-là que dès 1926, en même temps que dans un sens éthique et même esthétique, les surréalistes affirmaient avec André Breton dans « Légitime Défense » que le pouvoir devait passer des mains de la bourgeoisie dans celle du prolétariat. C'est dans ce sens-là que les anarchos syndicalistes russes, dans leur périodique « Goloss Trouda », le 20 octobre 1917, formulaient leur acceptation conditionnelle du mot d'ordre bolchevick : **Tout le pouvoir aux soviets.** C'est dans ce sens-là que notre « Révolution Prolétarienne » diffusait autour de février 1934 son mot d'ordre terriblement anticipateur : **Tout le pouvoir au syndicat.** C'est dans ce sens-là qu'au P.U.M.S.U.D., à l'Union des Syndicalistes, au G.I.E.C.O. de la Loire, et sans doute dans d'autres patients foyers aux efforts convergents, en France et dans le monde, on tente de retrouver la capacité d'intervention d'un syndicalisme de recherche et de construction réaliste, c'est-à-dire réformiste ou révolutionnaire le cas échéant dans la réalité du contexte économique actuel : celui de l'automation, celui du secteur tertiaire envahissant, et surtout celui où la lutte des classes s'exprime beaucoup moins à travers la revendication de la misère physiologique du paupérisme classique qu'à travers une sourde opposition à l'affolement technique, aux cadences infernales, à l'emprisonnement progressif dans les systèmes de crédit, et à travers une balbutiante aspiration aux loisirs, aux salaires garantis et élevés, à la formation culturelle et technique nécessaires pour s'adapter humainement à la révolution technique.

C'est dans ce sens-là que nous avons à exprimer notre fraternel et, espérons-le, momentané désaccord avec les conceptions du P.S.U.

Il y a deux façons de distinguer politique et syndicalisme : il y a celle des associations corporatistes, genre associations professionnelles vichystes, dont la plus belle expression est ce soi-disant syndicalisme indépendant qui vient de donner naissance par scissiparité déchirante à une C.F.T. grillant l'herbe sous les pieds de nos camarades minoritaires de la C.F.T.C. (sur une question de Quatrième lettre et non d'esprit). Cette façon-là c'est celle qui cantonne le syndicalisme hors des perspectives sociales, politiques dans un syndicalisme essentiellement mineur de défense professionnelle élémentaire.

Il y a l'autre façon, celle qui consiste à considérer le syndicalisme comme majeur, déterminant sa politique propre à sa manière dans toutes les perspectives sociales sans exception, parallèlement à l'activité des partis qui, dit la Charte d'Amiens, en dehors et à côté, peuvent, comme les sectes, poursuivre en toute liberté la transformation sociale.

C'est malheureusement, toutes proportions gardées, de la première conception que semble vouloir se rapprocher le P.S.U. En répartissant et en séparant les tâches sociales en deux domaines distincts, en faisant de la défense indispensable mais insuffisante la tâche primaire du syndicalisme et de l'offensive pour le socialisme, contre le régime et les monopoles, la seule tâche des partis politiques, certes le P.S.U. respecte l'indépendance du syndicalisme, mais de la plus mauvaise manière et répand, dans sa propagande à l'usine, la plus erronée des conceptions intellectuelles du syndicalisme dans le mouvement ouvrier. Comme le remarque le numéro 1 de « P.U.M.S.U.D. Informations », le fractionnement de l'affiliation ouvrière a déjà bien trop tendance à introduire, dans les élections professionnelles elles-mêmes, l'électoralisme partisan compétitif des consultations politiques, sur le lieu même du travail.

En intervenant dans les termes qu'il a choisis, dans la lutte ouvrière, le tract P.S.U. de la section Renault contribue à accentuer dans la conscience ouvrière les effets d'une erreur fondamentale. C'est l'erreur que le tract théorise en ces termes :

« En participant à **une action de défense syndicale indispensable** vous ne devez pas oublier la nécessité de **l'attaque politique** contre le régime des monopoles. **C'est la tâche de vos partis ouvriers ;** c'est aussi la vôtre. Rejoignez le P.S.U. qui combat pour le socialisme, la société sans classe. »

Eh bien non ! Pour le syndicalisme unitaire et démocratique les tâches ne peuvent se répartir ainsi en tâches primaires élémentaires du domaine des réflexes défensifs et en tâches socialistes supérieures du domaine de la pensée politique et de la construction socialiste.

Si un mouvement qui se veut une jeune avant-garde politique en est encore resté, ou en est déjà revenu à de telles conceptions, cela montre toute l'ampleur de la tâche éducatrice des syndicalistes unitaires et démocrates, celle qui est bien, celle-là, incontestablement la leur.

Elle pourrait cependant être aussi celle de tout parti ouvrier qui se souviendrait des Alemanistes, de Griffuelhes et de Morizet et souvent réadapter leur exemple, dans une participation aux mouvements de reconstruction moderne du syndicalisme ouvrier unitaire et démocratique qu'il considérerait comme sa tâche majeure sur les lieux du travail lui aussi.

Jean DUPERRAY,
correspondant de l' «' Union des des Syndicalistes » pour la Loire.

PRÉSENCE de PIERRE MONATTE

La revue « *Travaux Publics et Transports* », organe de la Fédération F.O. des Travaux Publics et des Transports, a consacré plusieurs pages de son numéro du 3e trimestre à la mémoire de *Pierre Monatte*. Sa vie, son action et son œuvre sont rappelées par le camarade Roger Lapeyre. Des extraits de la *R.P.* viennent appuyer cette biographie chaleureuse.

La revue « *Etudes et Informations Syndicales* » du syndicat F.O. des Cadres des organismes sociaux, publie également dans son numéro du 3e trimestre, un long article sur *Pierre Monatte*, « militant syndical sans galons, mais connu loin au delà de nos frontières ».

La revue « *Témoins* », publiée à Zürich par notre ami J.-P. Samson, consacre tout son numéro de novembre 1960 à *Pierre Monatte*, avec des articles de Maurice Chambelland, Alfred Rosmer, Gilbert Walusinski, Samson, ainsi que des extraits de « Soixante ans d'hérésie » de Fritz Brupbacher.

***

Le camarade J. Arquer, militant bien connu de la Catalogne républicaine, nous dit sa déception de ne pas avoir vu son nom figurer dans la liste des camarades présents aux obsèques de *Pierre Monatte*. Il y représentait, nous dit-il, nombre de camarades espagnols de Catalogne et d'Amérique. Nous nous excusons de cet oubli, comme nous nous excusons auprès d'autres camarades que nous avons également oubliés.

J. Arquer nous envoie la traduction de deux lettres émouvantes, l'une d'un vieux militant de Barcelone qui a connu *Pierre Monatte* à Paris et qui s'incline devant « cette grande figure du mouvement ouvrier français » ; l'autre, d'un camarade de Madrid qui rend hommage « au militant loyal, disparu trop tôt, et dont la plume honorait la presse ouvrière française ».

***

Dans la presse étrangère, ajoutons à la liste publiée dans notre numéro de septembre, des articles consacrés à *Pierre Monatte* dans l'hebdomadaire « *Umanita Nuova* », par Armand Borghi ; *C.N.T.*, l'organe espagnol publié à Mexico ; *A.S.P.*, bulletin de presse anarcho-syndicaliste hollandais, pariassant à Amsterdam ; *Action Libertaria*, organe de la fédération libertaire argentine, de Buenos-Aires ; *Volontà*, revue mensuelle libertaire de Gênes, et une émission à la radio canadienne de notre ami Pierre Aubery.

Notes d'Economie et de Politique

NON ! AU MENSONGE

Au moment où j'écris, j'ignore encore le texte exact de la proposition qui sera soumise au referendum de janvier prochain. Il paraît cependant à peu près certain que cette proposition renfermera deux parties : l'une par laquelle on aurait à se prononcer sur le droit du peuple algérien à décider un jour de son sort par voie de referendum, l'autre instituant dès maintenant un Exécutif algérien, ou quelque chose d'approchant, dans lequel entrerait un certain nombre de musulmans.

Il est évident qu'il n'y aurait pas d'inconvénients à répondre *oui* à ces deux questions s'il n'était non moins évident que, aussi bien l'autodétermination que l'Exécutif proposés ne sont que des trompe-l'œil destinés à cacher une réalité qui en sera exactement l'inverse.

« Autodétermination » signifie que le peuple algérien pourra choisir *librement* le régime qu'il désire. Or, il est certain que tel ne sera pas le cas avec le referendum qu'on se propose de faire, et cette certitude a deux causes : la première est que, si ce referendum devait être libre, M. de Gaulle ne s'acharnerait pas à se refuser de discuter des conditions dans lesquelles il se fera ; la seconde, c'est que la seule de ces conditions que M. de Gaulle a indiquée, et cela avec une grande emphase et à plusieurs reprises, est que le referendum aurait lieu avec la présence de l'armée.

Ce qui, en clair, signifie que le referendum sur l'autodétermination aura lieu exactement comme toutes les autres consultations électorales auxquelles il a été procédé en Algérie depuis 1947, tant sous la république que sous le gaullisme : le vote ne sera pas libre, et, au besoin, on le truquera. Les électeurs musulmans seront mis dans l'obligation, tant par les pouvoirs civils que militaires, d'aller aux urnes et d'y mettre le bulletin qu'on leur désignera ; si par extraordinaire, ils en mettaient un autre, on remplacerait purement et simplement, pendant le dépouillement, les « mauvais » bulletins par des « bons », afin que la proportion voulue soit atteinte.

L'armée « fera » le referendum comme elle « fit » les dernières élections. Les résultats de celui-là seront aussi mensongers que le furent ceux de celles-ci. Ce ne sera pas l'autodétermination du peuple algérien qui sera manifestée, mais simplement la détermination de l'armée.

Même mensonge en ce qui concerne l'installation d'un exécutif algérien avec participation musulmane.

Qu'est-ce qu'un exécutif ? C'est ce qui commande à l'ensemble de l'administration. Or, étant donné que la presque totalité des hauts postes de l'administration algérienne est et restera occupée par des Européens, l'autorité de l'exécutif algérien, tout au moins celle de ses membres musulmans, sera rigoureusement nulle. Car, je vous le demande, voyez-vous des fonctionnaires français, des hauts fonctionnaires français obéir aux ordres d'un « bicot » ? C'est radicalement impossible.

D'ailleurs, même si l'on admet l'impossible, même si on suppose cette chose insensée, qu'un préfet français d'origine ou pied-noir, accepterait d'obéir à un ministre arabe, ce dernier continuerait à n'avoir aucune influence dans l'administration *réelle* du bled, car l'on sait qu'en Algérie, sauf dans les grandes villes, toute l'autorité administrative est maintenant, en fait, aux mains non plus des fonctionnaires civils, mais des militaires ; or, l'armée ne dépendra évidemment pas de l'exécutif algérien. Alors ?

L'exécutif algérien ne sera qu'une façade mensongère destinée à cacher le réel pouvoir, celui de l'armée.

Exécutif algérien et referendum d'autodétermination sont des inventions tout juste destinées à tromper une fois encore et l'opinion internationale et l'opinion de la métropole. C'est pourquoi tous ceux qui ne veulent pas être trompés, et tous ceux qui ne veulent point se faire complices du mensonge, voteront *non !*

TOUJOURS LE MENSONGE : LE MAIRE DE FREJUS !

C'est d'ailleurs à tous les échelons de l'Etat français que règne le mensonge.

Sur la manière dont ont été répartis les secours envoyés pour les sinistrés de Fréjus, Monsieur le maire de Fréjus, conseiller à la Cour des comptes, a, en effet, récidivé (1).

Cette fois, c'est au moyen d'un interview à Radio-Luxembourg. Personnellement, je ne l'ai pas entendu, mais un ami qui était à l'écoute m'écrit qu'à la question : « Y a-t-il eu discrimination raciale ? », le maire a répondu : « Absolument pas ! Seulement, les règles de succession sont très compliquées chez les musulmans ; alors, c'est très long, il faut attendre. »

Mais, nom de Dieu ! qu'est-ce que les règles de succession ont à faire là-dedans ?

Lorsque le maire de Fréjus attribue une indemnité pour préjudice moral aux conjoints des victimes, il n'est point question d'héritage. Que le conjoint soit héritier du mort ou non, il n'en est pas moins conjoint et a droit, de ce seul fait, à l'indemnité. Et, d'autre part, en quoi des délais pour toucher une somme ont affaire avec le montant de cette somme ?

Si le journaliste interviewer avait été honnête, il aurait commencé par poser à notre maire la seule question qui importait : « Oui ou non, le conjoint d'un mort de la catastrophe de Fréjus touche-t-il 3 millions s'il est Européen, et seulement 500.000 francs, s'il est Nord-Africain ? »

Et si le maire de Fréjus avait dû avouer qu'il en était bien ainsi, c'était le moment alors de poser la seconde question : « Comment faites-vous pour estimer que ce n'est pas là de la discrimination raciale ? »

Malheureusement, dans un pays où tout esprit critique est mort, on a beau jeu pour faire prendre aux auditeurs comme aux lecteurs, des vessies pour des lanternes. Rien de plus simple que de brouiller les pistes : « Les indemnités aux conjoints ? Parlons donc plutôt des difficultés de l'héritage en droit coranique... »

---

(1) Voir la « R.P. » d'oct. 60 (Part entière = sixième de part) et la « R.P. » de nov. 60 (Quel sacré jésuite !).

CONCILE OU CONSEIL DE GUERRE ?

Ainsi donc, les chefs d'Etat et de partis dits communistes ont tenu conseil pendant trois semaines à Moscou.

L'objet de ces débats ? Notre presse n'en sait absolument rien, car tout ce qu'elle croit en savoir provient d' « indiscrétions » contrôlées, c'est-à-dire qu'elle en dit ce que le Kremlin désire précisément qu'elle en dise.

Il va de soi que je n'en sais pas davantage, mais, suppositions pour suppositions, je peux bien faire les miennes, qui ont au moins l'avantage de ne pas avoir, elles, été inspirées, directement ou indirectement.

Eh bien ! je ne crois pas un mot de cette histoire selon laquelle il se serait agi durant ces trois semaines de discuter sur le point de savoir si la guerre avec les pays capitalistes est inévitable ou non et de déterminer quel sens exact il convient de donner à l'expression de « coexistence pacifique ». Certes, les premiers conciles de l'Eglise chrétienne aimaient discuter à perte de vue sur des points de dogme, et les premiers bolcheviks passaient des nuits à discuter sur des détails de doctrine : le Père et le Fils sont-ils de même nature ou de nature semblable ? Les théories idéalistes de la connaissance sont-elles compatibles ou non avec le matérialisme historique ?

Mais, pour l'Eglise moscovite comme pour l'Eglise romaine, ces temps sont révolus, et les hommes d'Etat du monde dit communiste sont beaucoup plus occupés aujourd'hui de problèmes politiques concrets que de questions « théoriques » du genre de celles qu'on suppose. Il est donc à présumer que, beaucoup plus qu'un concile, la réunion de Moscou a été un conseil de guerre.

On ne peut douter, en effet, que Khrouchtchev a absolument besoin que la question de Berlin soit réglée au cours de l'année prochaine. Il est trop engagé pour pouvoir en ajourner indéfiniment la solution. D'autant plus que les Russes savent que leur supériorité nucléaire sur l'Amérique ne durera pas indéfiniment ; la récente entrée en service de plusieurs sous-marins dotés de fusées Polaris leur est déjà un sérieux avertissement.

Que Khrouchtchev soit décidé à en finir au printemps prochain est donc infiniment probable. En conséquence, il lui faut mettre au point tout le dispositif de propagande et tout le dispositif militaire qui lui permettront d'impressionner suffisamment l'Occident pour qu'il se soumette, ou bien de passer à l'action. L'un et l'autre de ces dispositifs ne pouvant être établis que selon un plan d'ensemble fixant à chacun des alliés le rôle qu'il aura à jouer. C'est l'établissement de ce plan qui a dû constituer l'objet de la conférence de Moscou.

UN FOSSE PROFOND : MOSCOU D'UN COTE PEKIN ET BELGRADE DE L'AUTRE

Ce qui précède ne signifie pas qu'il n'y ait point de divergences entre Moscou et Pékin. J'estime, au contraire, qu'il existe entre la Russie et la Chine un fossé très profond, mais qui est d'une tout autre nature que celui dont on parle : c'est le fossé qui sépare une révolution d'une contre-révolution, le socialisme du capitalisme d'Etat.

Débarrassé de tout le fatras dont on l'obscurcit, le socialisme est une chose très simple : c'est la recherche de l'*égalité* entre les hommes ; une société socialiste est celle où, selon la très bonne définition de Bernard Shaw, Einstein et la femme de ménage jouiront du même revenu. La révolution russe est devenue la contre-révolution russe le jour où l'inégalité des salaires, une inégalité de plus en plus poussée, est devenue le dogme numéro 1 du stalinisme. Or, tout récemment, la *Nouvelle revue internationale*, qui paraît à Prague et est en quelque sorte l'organe central de l'Internationale communiste, attaquait, en visant manifestement les Chinois, ceux qui, « *en introduisant le principe de répartition égalitaire*, tentent de brûler les étapes de la marche vers le communisme ».

Le second caractère essentiel du socialisme, c'est de supprimer le plus possible la séparation du travail dit manuel d'avec le travail dit intellectuel, l'un et l'autre devant, dans une société égalitaire, être pratiqués par tous ; c'est là un point sur lequel ont insisté particulièrement des hommes comme Fourier, Considérant, Proudhon.

Or, sur ce point également, ladite revue attaque la Chine qui a obligé tous ses « intellectuels », ministres compris, à travailler, au moins quelques semaines, comme ouvriers sur une ferme ou dans une usine. « Cette utilisation des personnes hautement qualifiées pour un travail peu productif, irait à l'encontre des besoins de l'économie », dit l'auteur de l'article, un nommé Sobolev, qui ne se demande même pas, dans sa suffisance et son ignorance de parvenu, si l'alternance du travail physique et du travail mental n'est pas, tout au contraire, la condition nécessaire à l'équilibre des facultés humaines, et, par suite, à leur meilleur rendement.

Si les deux choses ainsi reprochées à Pékin par Moscou sont vraies — et nous espérons de tout cœur qu'elles le soient — c'est que Pékin est sur la bonne voie, celle qui conduit vers le socialisme, tandis que Moscou continue à y tourner résolument le dos.

En ce qui concerne la Yougoslavie, l'évolution dont nous avons parlé le mois dernier semble se poursuivre et même à un rythme accéléré.

Au dernier congrès de l'Alliance socialiste des travailleurs, Kardelj avait fait pressentir une prochaine révision de la Constitution dans le sens d'un accroissement du pouvoir des conseils ouvriers ; c'est maintenant chose décidée ; Tito vient de l'annoncer et a précisé que la nouvelle Constitution entrera en vigueur dès 1962. Par cette Constitution, dit Tito, l'Etat commencera à « s'évanouir » en ne devenant plus qu'un « facteur de coordination », tandis que tout travailleur tendra à devenir à la fois « producteur et organisateur ».

En même temps, on annonçait la libération de plusieurs centaines de détenus politiques, la libéralisation du régime devant naturellement aller de pair avec l'amoindrissement des fonctions de l'Etat.

Nous regrettons de n'avoir pas vu Djilas figurer au nombre des libérés, les dirigeants yougoslaves savent pourtant aussi bien que nous, qu'en attaquant la « nouvelle classe », Djilas n'a fait que mettre le doigt sur le danger le plus grave qui menace tout régime qui se donne pour tâche de réaliser le socialisme.

LA FLOTTE AMERICAINE AU SECOURS DES DICTATEURS !

De plus en plus ouvertement, de plus en plus cyniquement, Eisenhower, champion du « monde libre », prend le parti des dictateurs.

Les deux Etats de l'Amérique centrale qui sont soumis à la pire dictature sont le Guatemala avec Fuentès, et le Nicaragua avec

Somosa. Or, c'est pour empêcher que ni l'un ni l'autre de ces dictateurs ne soit renversé qu'Eisenhower vient d'envoyer ses navires de guerre patrouiller dans les eaux territoriales des deux pays, avec mission d'empêcher qu'aucun ravitaillement n'arrive à ceux qui y combattent pour la liberté.

C'est le comble de l'impudence, ou... de la démence !

Si, un jour, Khrouchtchev dénonce à la tribune de l'O.N.U., comme il l'a fait à propos de Franco, cet étrange « monde libre » qui soutient, par la force des armes, les pires des dictatures, que pourront lui répondre, cette fois encore, Eisenhower et ses ministres ?

Mais, au fait, qu'en pense le sénateur démocrate Church qui disait à la dernière Convention démocrate : « L'administration du Président Eisenhower a courtisé les tyrans comme si c'était des amis de la liberté » (2). Maintenant Eisenhower ne se contente plus de les courtiser, il les protège de ses canons et de la poitrine de ses marins ; M. Church, vous avez la parole !

R. LOUZON.

(2) Voir la « R.P. » d'oct. 60 (Milliardaire contre sportulaire).

Attitudes syndicalistes américaines envers le communisme et l'athéisme

Aux Etats-Unis un organisme privé, dirigé par un certain nombre d'hommes d'affaires éclairés, la Fondation pour la République, se propose de faire respecter les principes de liberté individuelle garantis par la Constitution américaine. A cet effet cet organisme subventionne des recherches et des études sur le fonctionnement de certaines institutions et sur l'opinion du public à leur égard.

Il y a quelque temps la Fondation pour la République patronnait une enquête sur les sentiments des Américains sur la question du communisme, du conformisme et des libertés politiques. Les résultats de cette enquête ont été publiés en volume sous le titre *Communisme, Conformity and civil Liberties*, par Samuel Stouffer. Dans son numéro de l'hiver 1957 la revue socialiste américaine *Dissent* apportait d'intéressantes précisions relatives à l'opinion des syndicalistes américains sur le communisme et la liberté de conscience.

« Deux professionnels de l'éducation ouvrière », écrivait Max Awner dans *Dissent* « Benjamin Segal et Harry Fleischman, ont réussi depuis la publication du livre de Stouffer à se procurer les réponses complètes à l'enquête de 750 adhérents de syndicats, de 687 femmes de membres de syndicats et de 107 secrétaires de syndicats sur 6.500 personnes interrogées, réponses qui n'avaient pas été analysées en détail. Ils publièrent l'essentiel de ces documents en juillet 1955 dans une série d'articles qu'ils donnèrent au *Labor's Daily*, journal financé par le Syndicat international des typographes.

« Les enquêteurs, en dépouillant les réponses, se rendirent compte que ni le problème du communisme, ni celui de la défense des libertés politiques ne causent guère de soucis aux syndiqués ou à l'Américain moyen. Moins d'un pour cent des personnes interrogées citèrent ces problèmes parmi ceux qui les préoccupent le plus. Parmi les secrétaires de syndicats, comme en général parmi les présidents et secrétaires de sociétés ou d'amicales diverses, la proportion était légèrement plus élevée et atteignait 5 p. 100. Ceci en dépit du fait que le sondage en question ait été effectué pendant l'été 1954 au moment de l'enquête parlementaire sur la controverse sur le communisme entre l'armée américaine et le sénateur MacCarthy.

« Bien qu'ils ne parussent guère inquiets quant au sort des libertés politiques aux Etats-Unis, la majorité des membres de syndicats interrogés donnèrent des réponses de nature à inquiéter tous ceux qui se préoccupent sérieusement de la défense de ces libertés. Par exemple :

— 77 % des personnes ayant répondu au questionnaire voudraient qu'on déchoie les membres du parti communiste de leur nationalité américaine.

— 51 % voudraient qu'on les mette en prison simplement parce qu'ils sont communistes.

« Chiffres qui font rêver. Mais sans doute que les syndiqués, avec leur tradition de défense des libertés, prennent une tout autre attitude ? Parmi les simples adhérents de 46 % à 59 %, selon leur niveau d'instruction, voudraient qu'on jette en prison les communistes déclarés. Entre 78 % et 83 %, encore une fois selon le nombre d'années d'études, voudraient qu'on retire sa nationalité américaine à tout communiste. Parmi les secrétaires de syndicat, bien sûr, une forte majorité se déclarait contre l'emprisonnement des communistes, mais une aussi forte majorité se prononçait en faveur de leur déchéance de la nationalité américaine.

« Afin que le lecteur ne s'imagine pas que seuls les communistes provoquaient de telles manifestations d'intolérance, voici quelques autres statistiques :

— 64 % des syndiqués qui n'ont pas fréquenté l'école au delà du certificat d'études, dirent qu'une personne qui se prononce « contre toutes les églises et contre la religion » ne devrait pas être autorisée à prendre la parole en public.

— 89 % des syndiqués ne leur permettraient pas d'enseigner dans un lycée ou une grande école.

— 67 % déclarèrent qu'un livre écrit par une telle personne devrait être retiré des bibliothèques publiques.

« Parmi ceux qui ont fait des études secondaires 53 % permettraient à un athée de parler en public, 54 % n'élimineraient pas son livre des bibliothèques publiques, mais encore 73 % ne l'autoriseraient pas à enseigner. Même parmi les secrétaires de syndicats avec une instruction secondaire ou supérieure, bien qu'une faible majorité soit du côté de la tolérance en ce qui concerne la présence de son livre dans les bibliothèques publiques et qu'une majorité plus substantielle se soit prononcée en faveur du droit d'un libre-penseur de parler en public, 65 % encore voudraient qu'on lui interdise d'enseigner dans un lycée ou une grande école.

« Les attitudes relevées à l'égard des athées sont les mêmes que celles manifestées par les personnes interrogées envers les socialistes et autres catégories de personnes dites « de gauche » ou « d'hérétiques ». Les syndiqués, dans la plupart des cas, ne se distinguent guère par leurs opinions des autres citoyens interrogés, sinon qu'ils se montrent un peu plus tolérants envers les socialistes, et un peu moins pour les athées.

« Un aspect significatif de l'analyse de ce sondage est la preuve qu'elle a apportée que sur toutes questions en rapport avec le respect des libertés politiques, les « personnalités » étaient plus tolérantes, plus éclairées que *la masse de la population. Les dirigeants des associations les plus intolérantes des Etats-Unis — par exemple la Légion Américaine, les Filles de la Révolution Américaine — se révélèrent plus tolérants que les simples adhérents d'organisations qu'on supposerait plus attachées à la défense des libertés comme les syndicats ouvriers.* Dans une comparaison des « dirigeants » entre eux les militants syndicalistes font triste figure.

« Si on classe les 14 catégories de « dirigeants » retenus dans l'ordre de leur plus ou moins grande tolérance à l'égard de l'exercice de leurs libertés politiques par les communistes et autres déviationnistes, les secrétaires de syndicats se placent au onzième rang ne laissant derrière eux — en matière d'intolérance — que les Présidentes de la Fédération des Clubs de Femmes, les administratrices des Filles de la Révolution Américaine et les Présidents de sections de la Légion Américaine, l'association d'anciens combattants la plus réactionnaire des Etats-Unis.

« Ces statistiques révélaient clairement ceci : ce que les personnes interrogées craignaient ce n'était pas l'espionnage auquel pourraient se livrer les communistes (crainte qu'on aurait pu comprendre), mais les idées et les enseignements du communisme. Comment pourrait-on expliquer autrement l'intolérance presque aussi absolue manifestée à l'égard des athées, des socialistes et autres révolutionnaires ? »

Cette peur des idées, trahissant une profonde incapacité à les discuter et plus encore à les réfuter, voilà sans doute l'aspect le plus déconcertant et le plus inquiétant de l'état d'esprit de l'opinion ouvrière américaine.

Adapté de l'américain par **Pierre AUBERY.**

A travers les LIVRES

LES JOIES ET LES FRUITS DE LA LECTURE

par Roger Hagnauer

(aux Editions Ouvrières - Paris - 6 NF.)

Lire reste le meilleur plaisir et le mode le plus efficace d'instruction. Le meilleur plaisir : le théâtre, le cinéma, la radio, la télévision sont des plaisirs délicats quand on sait s'en servir, c'est-à-dire par un emploi judicieux de l'abstention, du silence, de la sélection. Ils ne remplacent pas la lecture. Souvent même ils l'appellent et la font goûter davantage. Pour moi, je n'ai rien trouvé de comparable à cette joie : étendre ses pattes et se mettre à lire un bon livre.

C'est encore la meilleure façon de s'instruire. A ce point qu'on peut dire que lorsqu'un jeune sait lire, il n'y a plus rien à lui apprendre. Quelle que soit la valeur des méthodes dites « nouvelles », jamais — je le crois et je l'espère — on n'arrivera à supprimer l'emploi nécessaire du livre, cette confrontation calme et silencieuse entre celui dont le caractère imprimé a fixé la pensée et celui qui veut la connaître et la comprendre.

Mais il faut savoir lire. Quand on y réfléchit, c'est un difficile et long apprentissage. Je ne parle pas du déchiffrement des sons écrits dont la plupart des enfants viennent à bout rapidement et sans trop savoir comment (le choix de la méthode a cependant une grande importance pour l'avenir, mais ceci est une autre question). Je veux dire : comprendre ce qu'on lit, en pénétrer le sens au point où toute obscurité disparait, où l'on peut vraiment parler d'intelligence du texte, où la réflexion et la critique commencent à se donner carrière.

Apprendre à bien lire, savoir goûter pleinement la joie de lire, tirer tous les fruits savoureux et nourrissants d'une bonne lecture : voilà une ambition qu'il faut saluer chez le lecteur comme chez celui qui veut donner aux jeunes une méthode, une technique, un art de lire. C'est ce dernier but que s'est fixé notre camarade Hagnauer, pédagogue expérimenté, militant expérimenté. C'est à ce double titre que nous le retrouvons dans son ouvrage : *Les joies et les fruits de la lecture*.

Après quelques conseils pratiques, Hagnauer aborde sa première partie : lire pour s'informer. Information, ou déformation ? C'est la question que chacun doit se poser en lisant son journal. L'auteur nous présente plusieurs façons de présenter la même information, les diverses moutures du même grain qui donnent des farines bien différentes. Ainsi l'esprit critique est tout de suite mis en éveil. N'est-ce pas une manière excellente de commencer un livre ?

Voici maintenant quelques textes commentés où nous relevons Zola, Jean Jaurès, Simone Weil, André Gide, et notre camarade Jean Maitron, parmi d'autres. Puis, nous sommes introduits dans l'art de s'instruire en technologie et l'auteur nous donne une première bibliographie des principales activités industrielles. Maintenant, c'est aux notions d'économie politique que le lecteur est initié, de façon brève mais excellente. Comment lire pour s'instruire en histoire et, particulièrement, en histoire ouvrière ? Le chapitre suivant répond pour nous à cette question. Fernand Pelloutier a ici la place qui lui revient.

Enfin, il faut lire pour se distraire. C'est peut-être le principal. Hagnauer y consacre son plus long chapitre. Le lecteur y trouvera des données profitables sur les différents genres et les différentes techniques littéraires. Il y apprendra à constituer sa première planchette à livres. Il connaîtra les « classiques » et nos classiques.

« Avant de fermer ce livre », le lecteur est convié à quelques réflexions sur une éthique de la lecture.

Je crois en avoir assez dit pour que soit mise en lumière l'utilité de cet ouvrage d'Hagnauer, et son originalité aussi. Quant à l'érudition qu'il suppose et le talent pédagogique qui s'y révèle, vous pouvez m'en croire, ils sont de première qualité.

La préface de Georges Duhamel ne s'imposait pas. Il se trouve qu'elle est supportable.

R. G.

***

L'ESSOR DEMOGRAPHIQUE ET L'AVENIR DES JEUNES

(Brochure du bureau d'Etudes économiques et sociales de la C.G.T.-F.O.)

Ce rapport, publié en juin 1960 retient l'attention non seulement par la solidité de sa documentation, mais aussi — surtout ! — par l'exposé aussi objectif que possible des questions les plus lourdes d'éléments engageant l'avenir.

Nous les avons déjà posées dans la « R. P. ». Nous ne songeons pas à présenter des solutions. Mais nous avions tenté de souligner l'essentiel dans les débats sur la jeunesse. La brochure du bureau d'études confirme nos craintes et nos souhaits, en les renforçant par des observations sérieusement établies.

Le devenir démographique permet quelques prévisions intéressantes. Les lapinistes ont brandi le tableau d'une France accablée « par le poids des vieillards » — alors qu'il s'agit d'un phénomène général et que l'évolution « irréversible » augmente de 1 % annuellement le nombre des vieillards français (plus de 65 ans), alors que le taux atteint 2 % dans les autres pays d'Europe. Au contraire, en 1970, la France comptera plus de « moins de vingt ans » que l'Angleterre et l'Allemagne, malgré une population totale inférieure.

Il est difficile, compte tenu des variations dans la limite de la scolarité et dans l'âge de la retraite, de fixer exactement l'évolution de la population active. Approximativement, si l'évolution se poursuit dans le même sens et au même rythme, on peut prévoir que de 1958 à 1975, la population de moins de 20 ans augmentera de 10,1 % — la population de plus de 65 ans de 20,2 % — tandis que la population active (de 20 à 64 ans) n'augmentera que de 4,3 %.

On aboutit à cette conclusion aussi approximative qu'en 1975, pour près de 48 millions d'habitants, la population active atteindra 20 millions et demi d'habitants.

Cette population active comprenait en 1954 20,8 % d'agriculteurs, 33,8 % d'ouvriers, 10,9 % d'employés, 6 % de salariés agricoles, 5,1 % de personnel de service. Mais sans doute la démocratisation de l'enseignement laisse-t-elle espérer que de ces « basses classes » de la société sortiront de futurs cadres. Or, pour l'année 1958-59, les élèves des classes secondaires, selon une statistique officielle, se répartissaient ainsi selon leur origine sociale : 17,2 % des professions libérales et des cadres supérieurs — 31,6 % des employés et cadres moyens — 14,4 % des ouvriers — 10,2 % des commerçants — 6,4 % d'agriculteurs — 5,9 % d'artisans — 2,9 % de patrons (qui ne représentent que 0,4 % de la population totale) — 2,5 % des salariés agricoles et gens de service.

Mais il s'agit du recrutement des classes secondaires de la 6e à la première. Comme toujours la moyenne obscurcit les variations en cours de mouvements. Car en fin de scolarité secondaire, la proportion de fils et filles de patrons passe de 2,9 à 4,3 % tandis que celle des enfants d'ouvriers tombe à 5,9 %.

Lorsqu'on passe à l'enseignement supérieur, on est frappé par le nombre ridicule d'étudiants d'origine ouvrière et paysanne, que nos camarades n'oublient pas ces données essentielles lorsque nos amis du Secondaire les entretiendront du respect des élites intellectuelles.

Le chapitre consacré aux jeunes d'hier et d'aujourd'hui nous procure un vif plaisir mêlé de quelque confusion. Le syndicaliste se réjouit du bon sens manifesté par les camarades du bureau d'études. L'universitaire regrette que cette leçon soit perdue pour ses collègues du primaire et du secondaire qui remplissent les rassemblements et les journaux de doléances et de lamentations sur l'abaissement du niveau intellectuel et moral de la jeunesse d'aujourd'hui. Nous ne revenons pas sur ce sujet que nous avons déjà traité dans la « R. P. ». Toute comparaison entre le présent et le passé est faussée par l'absence de données précises sur les résultats d'hier ; par les conditions différentes aussi bien quant au volume des connaissances, aux méthodes d'enseignement, au pourcentage des élèves... Que les auteurs du rapport sachent bien que notre expérience personnelle confirme leurs opinions sur la supériorité intellectuelle de la jeunesse d'aujourd'hui, lorsqu'elle n'est pas gâtée par la surcharge des programmes et l'insipide bachotage...

Les chapitres suivants sur **l'orientation des jeunes, les perspectives d'emploi, la formation professionnelle, l'évolution de la qualification professionnelle** occupent la plus grande place dans la brochure et ne sont pas à résumer. Ils font de ce rapport un excellent guide pour les militants, les éducateurs et les parents — un remarquable instrument de recherche pour tous ceux, qui par delà les problèmes actuels, penser d'abord à assurer aux générations qui montent, les moyens de dominer la tyrannie des machines et la fatalité des choses.

R. H.

C'est du syndicalisme qu'est sorti le refus de parvenir comme c'est du communisme qu'est partie cette ruée vers les postes de généraux, de commandants, d'adjudants de la classe ouvrière, cette ruée vers les postes à venir de commissaires du peuple.

Pierre MONATTE.

(L'autonomie syndicale, formule d'avenir. « R.P. », 15-12-29.)

Parmi nos LETTRES

LA SYRIE ET L'EGYPTE

Il était dit dans un récent article du *New-York Herald Tribune* que Nasser n'avait pu « égyptianiser » la Syrie et qu'en conséquence il avait laissé tout pouvoir à un Syrien, le colonel Sarraj, pour gouverner comme il l'entendait, « la province nord de la République Arabe Unie ».

Nous avons demandé sur ce point l'opinion de GALLIENNE, qui a vécu plusieurs années à Damas, et voici ce qu'il nous répond :

Cet article me paraît très juste d'un bout à l'autre.

L'union Syrie-Egypte a été voulue non par Nasser qui était réticent, mais par le Parti socialiste syrien. Une seconde fois (la première, il avait soutenu Chichakly, qu'il a ensuite combattu), ce parti a renoncé à la démocratie, et à son existence en tant que parti indépendant, et a fait confiance à un dictateur. Dès le début, j'ai fait les plus expresses réserves sur l'opération, prévoyant qu'elle allait aboutir à l'alignement de la Syrie, plus avancée, sur l'Egypte, beaucoup plus retardataire sur le plan politique, et à l'élimination des Baathistes, ce qui n'a pas manqué de se produire. Mon erreur a été de penser que Nasser pourrait se servir, contre le Baath, de politiciens bourgeois tels que Khaled el Azem (qui a été en réalité un des tout premiers opposants) ou Kouatly (qui ne joue plus aucun rôle) ; le colonel Sarraj a beaucoup mieux fait l'affaire. Maintenant la Baath est en plein dans l'opposition ; des bombes ont éclaté à Damas (la même tactique avait été employée par les baathistes contre Chichakly), et je me demande ce qui va se produire. En Syrie, la façade est toujours pro-nassérienne, mais le mécontentement est grand. Je crois que cette union prématurée desservira l'unité arabe plutôt qu'elle ne la servira, en fin de compris. Je ne suis pas sûr que l'autonomie laissée par Nasser à Serraj suffise à maintenir longtemps l'état de choses actuel.

***

QUEL PARTI ? QUEL SOCIALISME ?

D'un camarade belge :

Quel Parti ? Quel Socialisme ? me laisse sur ma faim et j'en retire une impression pessimiste contrastée d'amère ironie. Si Deruzet a vraiment raison et si nous devons en convenir, nous devons nous demander et lui avec nous, à quoi ont servi les luttes que nous avons menées, les épreuves subies et celles qui nous attendent encore.

Tous nos combats ne seraient que des simulacres et il n'y aurait plus que des dupes en proie aux fantasmes, aux mensonges et aux équivoques ?

Bien sûr, le poids des événements, la lassitude peuvent influencer un militant dans son comportement et il a le droit de s'en confesser. Au besoin dans la « R. P. ». C'est à nous à en tirer une moralité à l'usage de tous. Car l'expérience qu'a vécue Deruzet, doit l'avoir instruit beaucoup, si nous en jugeons par sa mémoire. Il a certainement lu Barbusse et Malraux. Il sait comment finirent ces deux écrivains : l'un à l'ombre de Staline, l'autre aux basques du « Grand Charles » et quelle fut de Plisnier, la fin sous un dernier coup de goupillon d'eau bénite. Mais je préfère à tous ces beaux esprits « penseurs de gauche », parlant révolution du bout des lèvres, tandis qu'ils la répudient dans leur cœur, l'humble militant qui a appris par expérience, que les mots clés « Bien-être et Liberté » sont devenues des attrape-nigauds et qui, quoique usés jusqu'à la corde par les fascistes et les nazis, peuvent encore aujourd'hui servir dans la dialectique des gouvernements les plus réactionnaires.

LES FAITS DU MOIS

MARD 1er NOVEMBRE. — **En Indonésie**, le gouvernement nationalise les pétroles.

Congrès de la Fédération de l'**Education Nationale à Paris.**

MERCREDI 2 NOVEMBRE. — A Montbéliard l'Assemblée du protestantisme français propose une démarche pour les négociations en **Algérie.**

A la régie **Renault** de Billancourt, manifestation des ouvriers licenciés (1.930).

JEUDI 3 NOVEMBRE. — Ouverture à Paris du procès des **barricades d'Alger.**

A Alger, grève des étudiants européens.

Débrayages et incidents à la **régie Renault.**

VENDREDI 4 NOVEMBRE. — Déclarations du **général de Gaulle** annonçant un prochain référendum.

SAMEDI 5 NOVEMBRE. — Messali Hadj, **président** du **M.N.A.** approuve le général de Gaulle et demande à nouveau une « table ronde ».

Comité Confédéral national **de la C.G.T.-F.O.**

LUNDI 7 NOVEMBRE. — Réunion à **Moscou** des dirigeants des Etats et partis communistes.

A Tunis réunion d'une **conférence africaine de la C.I.S.L.**

MERCREDI 9 NOVEMBRE. — Elections **américaines** : M. Kennedy l'emporte par une faible majorité sur M. Nixon.

Elections provinciales et municipales en **Italie** : gains des communistes et néo-fascistes, légères pertes des démocrates chrétiens.

M. Jacomet, secrétaire général de l'**administration d'Algérie** est révoqué de ses fonctions.

JEUDI 10 NOVEMBRE. — Par 186 voix vontre 83, le Sénat écarte le **projet de force de frappe.**

VENDREDI 11 NOVEMBRE. — Violentes bagarres à **Alger** au cours des cérémonies du 11 Novembre.

Manifestations à Paris et en province organisées par le Syndicat national de l'**Enseignement** supérieur et le syndicat général **C.F.T.C.** pour la réintégration des professeurs signataires du manifeste des 121.

SAMEDI 12 NOVEMBRE. — **A Saigon** M. Diem brise la rébellion.

Le maréchal Juin rompt officiellement avec le général de Gaulle.

Création à Tunis d'une **organisation africaine autonome** au sein de la C.I.S.L.

LUNDI 14 NOVEMBRE. — **Au Guatemala** proclamation de l'état de siège. — **Au Nicaragua**, proclamation de la loi martiale. — **A Costa-Rica**, displrsion de groupes de rebelles.

MARDI 15 NOVEMBRE. — Les troupes gouvernementales reprennent le dessus au **Nicaragua** et au **Guatemala.**

Grève des mineurs de Decazeville pour protester contre la réduction d'activité.

MERCREDI 16 NOVEMBRE. — Violentes manifestations à la Nouvelle-Orléans **(Etats-Unis)** contre l'intégration scolaire des Noirs.

Elections au **Danemark** : progrès de la social-démocratie et recul des partis du centre.

JEUDI 17 NOVEMBRE. — Au procès des **barricades**, mise en liberté provisoire de Lagaillarde.

VENDREDI 18 NOVEMBRE. — 17 sénateurs **musulmans** demandent la fermeture des camps d'hébergement.

SAMEDI 19 NOVEMBRE. — La délégation **congolaise** présidée par M. Kasavubu est admise à l'O.N.U.

DIMANCHE 20 NOVEMBRE. — Election au **Japon** : victoire des conservateurs.

Assemblée générale à l'**Union Nationale des Etudiants de France** qui proteste contre les atteintes aux libertés.

LUNDI 21 NOVEMBRE. — Tous les accusés du conflit des **barricades**, remis en liberté.

MARDI 22 NOVEMBRE. — Congrès du parti social-démocrate **allemand** à Hanovre.

Le représentant du **Ghana** forcé militairement de quitter le Congo ex-belge.

Heurts violents entre la **police marocaine** et des grévistes à Larache : deux morts.

M. Louis Joxe nommé ministre des **Affaires algériennes.**

MERCREDI 23 NOVEMBRE. — Echec de la mission financière **américaine** en Allemagne **fédérale.**

Rejet à l'**Assemblée nationale** de la motion de censure qui obtient 214 voix.

JEUDI 24 NOVEMBRE. — Déclaration de M. Bourguiba à **Tunis** : « la guerre d'Algérie a perdu son objet après l'annonce d'une **république algérienne** ».

VENDREDI 25 NOVEMBRE. — Rappel de l'ambassadeur marocain à **Tunis.**

SAMEDI 26 NOVEMBRE. — Exclusion à la **C.G.T.** de militants favorables à la manifestation du 27 octobre.

DIMANCHE 27 NOVEMBRE. — Election en **Nouvelle-Zélande** : les travaillistes perdent la majorité et le gouvernement.

LUNDI 28 NOVEMBRE. — L'Union parisienne **C.F.T.C.** décide de poursuivre l'action avec la C.G.T. pour la paix en Algérie.

Au Vénézuéla : la garde nationale tire sur les manifestants.

MARDI 29 NOVEMBRE. — Débat à **l'O.N.U.** sur la liquidation du colonialisme.

D'où vient l'argent?

MOIS DE NOVEMBRE 1960

RECETTES :

Abonnements ordinaires	674,80	
Abonnements de soutien	385 »	
		1.059,80
Souscription		69 »
Vente « R. P. »		23,85
Vente des livres et brochures		52,90
Reçu pour les « Amis de Pierre Monatte »		2 »
Divers		12,10
Total des recettes		1.219,65
En caisse à fin octobre		1.351,17
		2.570,82

DEPENSES :

Impression et papier (R.P. octobre 1960)		1.107,79
Impr. et pap. (R.P. novembre) (partie)		527,40
Frais d'expédition		168,42
Téléphone		51,50
Autres frais généraux		200 »
Total des dépenses		2.055,11
En caisse à fin novembre :		
Espèces	327,59	
Chèques postaux	188,12	
		515,71
		2.570,82

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

André Alexis (Belgique), 30 ; Mme V. Bietard (Belgique), 50 ; Georges Bouquet (Paris), 30 ; Joseph Debuegher (Belgique), 50 ; Jean Galtier-Boissière (Paris), 25 ; Jacques Hervé (Indre-et-Loire), 25 ; Mlle Léna Leclercq (Jura), 25 ; Dr Jean-Daniel Martinet (Paris), 50 ; Henri Monteillet (Puy-de-Dôme), 25 ; Mme Emilienne Pujolle (Gironde), 25 ; L. Van Beguin (Belgique), 50. — Total : 385 NF.

LA SOUSCRIPTION

Antoine Agnès (Paris), 3 ; Mme Jeanne Alexandre (Paris), 5 ; Raymond Baranton (Paris), 3 ; Mme Hélène Bernard (Bouches-du-Rhône), 3 ; Camacho (Seine-et-Oise), 2 ; Michel Catteau (Saône-et-Loire), 3 ; Emile Dabin (Doubs), 5 ; Mme Louise Ehrhard (Paris), 10 ; Maurice Fichet (Seine-et-Oise), 5 ; Maurice Gévaudan (Paris), 5 ; Maurice Leprix (Seine), 5 ; François Mauguen (Seine), 3 ; Jean Palix (Bouches-du-Rhône), 3 ; Pierre Palix (Var), 2 ; Marcel Robert (Belgique), 2 ; Mme Germaine Robquin (Oise), 5 ; Roger Séguéla (Aude), 5. — Total : 69 NF.